



Recueil

des actes administratifs

du

Service Départemental d'Incendie et de Secours

de la Haute – Vienne

1^{er} trimestre 2018

SOMMAIRE

I) DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS87

•Séance du 14 février 2018

- budget primitif 2018	p. 4
- attribution de subvention exercice 2018.....	p. 8
- autorisations de programme – crédits de paiement	p. 9
- programme d'équipement 2018.....	p. 12
- marchés publics passés en 2017	p. 20
- décisions du bureau du conseil d'administration en 2017	p. 24
- passage du grade de sergent au grade d'adjudant SPV.....	p. 26
- renouvellement de la convention de mise à disposition	p. 28
- modification de la régie d'avance	p. 30

II) ARRETES REGLEMENTAIRES

•Arrêtés du président du conseil d'administration du SDIS87

- liste des médecins sapeurs-pompiers habilités pour l'aptitude médicale	p. 34
- arrêté portant composition du comité technique du SDIS87.....	p. 35
- arrêté portant composition de la commission administrative paritaire.....	p. 37

•Arrêté de la préfecture

- arrêté de la préfecture concernant le SDACR	p. 39
partie 2 : analyse des risques particuliers	

III) ANNEXE

• Budget primitif 2018	p.43
------------------------------	------

DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRESENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile-Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE-REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRESENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMES POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-1 BUDGET PRIMITIF 2018
--	--

BUDGET PRIMITIF 2018

Le projet de budget primitif 2018 est conforme aux orientations fixées par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2017. Il assure au Service Départemental d'incendie et de Secours de la Haute-Vienne les moyens nécessaires à son activité dans un contexte économique particulièrement difficile pour ses collectivités contributrices.

En effet les différentes mesures financières prises par le gouvernement imposent une rigueur sans précédent au Département, notamment via la loi de finances 2018 lui imposant un taux d'augmentation maximum des dépenses de fonctionnement constatées de 1,2%, objectif très complexe compte tenu de l'inflation des dépenses sociales dont il a la charge. Il se voit donc obligé de répercuter cette contrainte financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours, comme sur toutes les structures qu'il soutient en Haute Vienne.

Cette rigueur budgétaire inédite implique donc pour le SDIS une maîtrise serrée des dépenses de gestion sur les exercices budgétaires à venir, notamment en termes de maîtrise de la masse salariale qui représente 80% de ses dépenses réelles de fonctionnement.

Le budget total de l'exercice 2018 s'établit à 35 047 074,61 €, en augmentation de près de 8,9% par rapport à 2017. Il repose sur la reprise anticipée du résultat de fonctionnement à hauteur de 2 985 034,01€, constitué du résultat reporté de l'exercice 2016 de 2 270 375,15€ ainsi que du résultat de fonctionnement de 2017 pour 714 658,86€. L'affectation de ce résultat permet tout d'abord d'assurer un autofinancement complémentaire de la section d'investissement à hauteur de 800 000 €, mais également d'équilibrer les recettes de fonctionnement à hauteur de 2 185 034,01€.

Ce Budget Primitif 2018 un budget rigoureux assurant à la fois une maîtrise certaine de la section de fonctionnement (+0,27%) ainsi qu'une relance de la section d'investissement (+53,7%).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En adéquation avec les orientations budgétaires, la section de fonctionnement représente une masse budgétaire de 26 244 823 €, soit une augmentation très mesurée de près de 0,27 % par rapport au budget 2017, avec des dépenses réelles de fonctionnement en augmentation d'environ 0,4%. Par ailleurs l'inscription prudentielle en dépenses imprévues est reconduite pour ce budget primitif 2018 à hauteur de 700 000€.

LES DEPENSES

Les charges à caractère général et de gestion courante (chapitres 011 et 65) : 4 121 050 €

Le projet de budget primitif pour 2018 retient une stabilité du niveau des dépenses de gestion courante (- 0,04%), reposant sur une maîtrise très rigoureuse de toutes les enveloppes.

Les charges de personnel : chapitre 012 : 17 997 900 €

L'enveloppe qui représente près de 79,9% des dépenses réelles de fonctionnement est estimée pour 2018 à 17 997 000 €, soit une progression annuelle de 0,85%.

L'augmentation majeure est constituée par le Glissement Vieillesse Technicité pour 90 000 €, soit près de 0,5% de la masse salariale. Les dépenses de ce chapitre sont contenues grâce à la diminution de l'enveloppe allouée à la Prestation Fidélité Reconnaissance du fait du changement de régime de gestion au plan national.

Les charges financières : Chapitre 66 : 414 273 €

Le montant annuel des charges d'intérêts s'élève à 474 818 €, diminuant de plus de 12,7% par rapport au budget 2017 grâce à une diminution de l'encours de dette depuis plusieurs années.

Les dotations aux amortissements : Chapitre 042 : 3 010 000 €

Le montant de la dotation aux amortissements atteint 3 010 000 €, en légère diminution de 4,75%, du fait des immobilisations qui ont cessé d'être amorties en 2018.

LES RECETTES

La reprise anticipée du résultat 2017 en recette à hauteur de 2 185 034 € permet pour cette année 2018 d'équilibrer la section de fonctionnement en ne sollicitant pas d'avantage la participation des collectivités qui s'élève ainsi à près de 86,3 % des recettes totales de fonctionnement.

La participation des communes est portée à 12 613 036 €, en augmentation de 25 176 € (+0,2%).

La participation demandée au Département est stable, à hauteur de 10 035 229 €, du fait de son effort très conséquent en termes de financement des casernes de Limoges pour près de 10,5 M€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Le montant total des dépenses d'investissement (remboursement du capital de la dette, opérations d'ordre et dépenses d'équipement) est estimé à 5 724 079 €. Ce qui représente une augmentation conséquente de l'ordre de 53,7% par rapport au budget de 2017. Quant aux dépenses réelles d'investissement qui s'élèvent à 5 414 655 € elles augmentent significativement de près de 89%.

Le transfert de propriété du centre de Romanet au Département nécessite des écritures d'ordre budgétaire, qui s'annulent puisque équivalentes en recettes et en dépenses, à hauteur de 782 596 € au chapitre 041 des opérations patrimoniales, qui constatent la valeur nette comptable du site.

• Chapitres 20-21

Programme annuel d'acquisition et de renouvellement des véhicules, engins et matériels d'incendie et de secours

3 610 985,07 €

• Travaux réparations dans les CS

324 278,42 €

• Chapitre programme d'équipement

Principales opérations prévues :

Centre de Secours de Martial Mitout

396 000 €

CTA

Centre Sud

393 200 €

Schéma Directeur Informatique

324 000 €

359 841,17 €

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 1 950 000 €.

RECETTES

La réalisation de ces dépenses sera financée essentiellement par les ressources suivantes :

⇒Autofinancement

Reprise Dotations Amortissements	3 010 000 €
Dotation complémentaire en section d'investissement (1068)	800 000 €
Excédent reporté de la section d'investissement (001)	1 092 443 €

⇒Dotations et autres subventions et recettes

FCTVA	396 200 €
Subvention d'équipement du Département	720 000 €
Produits de cession des immobilisations	30 000 €

⇒Le solde par l'emprunt, à hauteur de 1 971 012 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24-1 et suivants,

Vu, l'instruction budgétaire et comptable M 61 applicables aux SDIS,

Vu, la délibération n° 2017-5-2 du 14 décembre 2017, relative aux orientations budgétaires pour 2018,

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'adopter à l'unanimité le budget primitif 2018.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127- 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA HAUTE VIENNE**

PREMIERE REUNION DE 2018

LE 14 FEVRIER 2018

RAPPORT N° 2018 - 1 - 1

**REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2017
FEUILLE DE CALCUL DU RESULTAT PREVISIONNEL**

Conformément à la réglementation comptable applicable aux SDIS, la M61, la reprise anticipée du résultat doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par le Président du Conseil d'Administrations du SDIS et attestée par le Payeur.

POUR MEMOIRE :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (Report à nouveau créditeur)	2 270 375.15 €
Solde d'investissement antérieur reporté	558 780.56 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017 :

Solde d'exécution de l'exercice	533 662.73 €
Solde d'exécution cumulé	1 092 443.29 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2017 :

Recettes d'investissement	0 €
Dépenses d'investissement	964 955.19 €
Solde	- 964 955.19 €

BESOIN OU EXCEDENT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017 :

Rappel du solde d'exécution cumulé	1 092 443.29 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 964 955.19 €
Excédent de Financement Total :	127 488.10 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	714 658.86 €
Résultat antérieur	2 270 375.15 €
Total à affecter	2 985 034.01 €

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur budget primitif 2018)	0 €
2) Dotation complémentaire en section d'investissement (1068)	800 000 €
2) Reste sur excédent de fonctionnement (ligne 002 résultat de fonctionnement reporté)	2 185 034.01 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (ligne 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté)	1 092 443.29 €
---	-----------------------

Le Payeur Départemental

Nicole MARTIN



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration

Stéphane DESTRUHAUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRÉSENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile-Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE-REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRÉSENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMÉS POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-2 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - EXERCICE 2018
---	--

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24-1 et suivants,

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'attribuer pour 2018 les subventions suivantes :

Article 6574

↳ Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	47 270 €
↳ Team 18	810 €
↳ Pompiers Urgence Internationale	3 970 €

Article 6474

↳ Comité des Œuvres Sociales du SDIS de la Haute-Vienne	70 000 €
---	----------

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRESENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHOUT, Emile-Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE-REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGUE, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRESENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMES POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-3 AUTORISATIONS DE PROGRAMME CREDITS DE PAIEMENT
--	--

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24-1 et suivants,

VU, l'instruction budgétaire et comptable applicable aux SDIS,

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'adopter l'état des autorisations de programme et de leurs crédits de paiement tels que présentés ci-dessous;

Chapitre programme N°15 : Limoges Sud	
MONTANT TOTAL DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME :	4 992 949.38 €
⇒ Crédits de paiement 2007 : (total mandaté)	3 605,04 €
⇒ Crédits de paiement 2008 : (total mandaté)	189 344,34 €
⇒ Crédits de paiement 2018 :	324 000,00 €
⇒ Crédits de paiement 2019 :	671 400,00 €
⇒ Crédits de paiement 2020 :	3 133 200,00 €
⇒ Crédits de paiement 2021 :	671 400,00 €

Chapitre programme N°30 : centre de secours Martial Mitout	
MONTANT TOTAL DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME:	5 797 500,00 €
⇒ Crédits de paiement 2013 : (total mandaté 2013)	0,00 €
⇒ Crédits de paiement 2014 : (total mandaté 2014)	0,00 €
⇒ Crédits de paiement 2015 : (total mandaté 2015)	0,00 €
⇒ Crédits de paiement 2016 : (total mandaté 2016)	4 500,00 €
⇒ Crédits de paiement 2017 : (total mandaté 2017)	6 564,00 €
⇒ Crédits de paiement 2018 :	396 000,00 €
⇒ Crédits de paiement 2019 :	804 600,00 €
⇒ Crédits de paiement 2020 :	3 754 800,00 €
⇒ Crédits de paiement 2021 :	831 036,00 €

Chapitre programme N°32 : schéma directeur des systèmes d'informations	
MONTANT TOTAL DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME:	2 056 700,00 €
⇒ Crédits de paiement 2015 : (total mandaté 2015)	175 849.17 €
⇒ Crédits de paiement 2016 : (total mandaté 2016)	328 033.21 €
⇒ Crédits de paiement 2017 : (total mandaté 2017)	447 101.91 €
⇒ Crédits de paiement 2018 :	359 841.70 €
⇒ Crédits de paiement 2019 :	372 937.00 €
⇒ Crédits de paiement 2020 :	372 937.01 €

Chapitre programme N°34 : centre de traitement de l'alerte	
MONTANT TOTAL DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME:	505 000.00 €
⇒ Crédits de paiement 2016 :	0.00 €
⇒ Crédits de paiement 2017 : (total mandaté 2017)	46 448.40 €
⇒ Crédits de paiement 2018 :	393 200.00 €
⇒ Crédits de paiement 2019 :	65 351.60 €

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127- 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRESENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile-Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE-REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRESENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMES POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-4 PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2018
---	---

Dans le cadre du Budget Primitif 2018, le Conseil d'Administration examine le projet de Programme d'Equipement pour l'année 2018.

Celui-ci se décline sur trois volets : un programme d'équipement immobilier, un programme d'engins de secours ainsi qu'un programme pour les matériels des systèmes d'information et de communication.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'arrêté préfectoral du 4 avril 2017 portant approbation du Schéma Départemental d'Analyses et de Couverture des Risques pour la Haute-Vienne,

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'adopter le Programme d'Equipement 2018 tel que détaillé dans les annexes jointes.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE 21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127- 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

GROUPEMENT TERRITORIAL NORD

LOCALISATION	NATURE DES DEMANDES	DEMANDEUR		COUT ESTIMATIF	PRIORITE			DECISION
		CIS	GSLT		1	2	3	
BEAUBREUIL	<i>Rénovation du terrain de sports</i>	X		10 000,00 €	10 000,00 €			
	<i>Ravalement du bâtiment</i>	X		45 000,00 €	45 000,00 €			
	Restructuration des locaux pour aménagement d'un espace restauration	X		60 000,00 €	60 000,00 €			
	Aménagement d'un CTA miroir au niveau 2							
	Remplacement appareils d'éclairages dans circulations du bâtiment logements	X		6 000,00 €	6 000,00 €			Bat OPHLM mais pb de réparations locatives
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	1 200,00 €	1 200,00 €			
AMBAZAC	Remplacement des appareils d'éclairage dans locaux techniques (30 appareils)		X	4 500,00 €	4 500,00 €			
	Pose de grooms, de poignées de tirage + plaques de poussée		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
ARNAC LA POSTE	<i>Rénovation du WC situé dans la remise</i>	X		1 500,00 €		1 500,00 €		
	Remplacement des appareils d'éclairage dans remise		X	2 000,00 €	2 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
BELLAC	Aménagement d'un espace détente	X		10 000,00 €		10 000,00 €		
	Nettoyage des façades et réfection des peintures		X	20 000,00 €			20 000,00 €	
	Pose de parois de douches		X	SDIS				
	Pose de grooms, de poignées de tirage + plaques de poussée		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
BESSINES	Mise en place d'un système d'ouverture par badges au niveau de la porte d'accès au CIS	X		1 000,00 €	1 000,00 €			
	Remplacement dalles faux plafond + appareils d'éclairages dans vestiaire masculin		X	SDIS				
	Remplacement mélangeurs douches		X	SDIS				
	Pose de parois de douches		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
CHATEAUPONSAC	Remplacement éclairages dans vestiaire homme et circulation		X	2 500,00 €	2 500,00 €			
	Réaménagement des sanitaires H/F	X		5 000,00 €			5 000,00 €	
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
LE DORAT	Remplacement dalles faux plafond (Dégât des eaux)		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
LA JONCHERE	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
LUSSAC LES EGLISES	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
MAGNAC LAVAL	Restructuration des locaux pour aménagement d'un vestiaire F	X		35 000,00 €	35 000,00 €			
	Sécurisation fosse vidange	X		5 000,00 €	5 000,00 €			
	Pose de parois de douches		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
MEZIERES	Pose de grooms, de poignées de tirage + plaques de poussée		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
NANTIAT	<i>Ravalement façades</i>	X		25 000,00 €			25 000,00 €	
	<i>Mise en place d'une VMC dans vestiaires + locaux humides</i>	X		6 000,00 €			6 000,00 €	
	Aménagement des combles pour création chambres de garde, bloc sanitaire et espace détente (200 m²)	X		80 000,00 €		80 000,00 €		
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
ST SULPICE	Vérification de l'ensemble des menuiseries extérieures (alu)	X		800,00 €	800,00 €			
	Pose de stores extérieurs au niveau des 2 fenêtres de la salle radio	X		1 000,00 €		1 000,00 €		
	Pose de sous face de toit PVC		X	4 000,00 €	4 000,00 €			
	Reprise fissuration et nettoyage des façades		X	5 000,00 €	5 000,00 €			
	Extension du CIS sur façade avant pour création espace sport (15 m²)	X		12 000,00 €			12 000,00 €	
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
				351 200,00 €	190 700,00 €	92 500,00 €	68 000,00 €	0,00 €

Dont investissement
Dont Fonctionnement

169 000,00 €
21 700,00 €

Travaux déjà demandés en 2017

PRIORITE	
1	A faire en 2018 (Conservation du bâti, sécurité des personnels, opérationnel, hygiène)
2	A envisager en 2018, si financièrement possible (Conservation du bâti)
3	Peut attendre (Confort, embellissement)

GROUPEMENT TERRITORIAL SUD EST

LOCALISATION	NATURE DES DEMANDES	DEMANDEUR		COUT ESTIMATIF	PRIORITE			DECISION
		CIS	GSLT		1	2	3	
MAUVENDIERE	Divers travaux d'entretien		X	10 000,00 €	10 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	1 200,00 €	1 200,00 €			
CHATEAUNEUF	Pose de stores dans salle polyvalente et bureau	X		8 000,00 €			8 000,00 €	
	Aménagement d'une chambre dans hall d'entrée - Attention. Dépôt d'un permis de construire, car extension (2 m² env)	X		12 000,00 €			12 000,00 €	
	Remplacement appareils d'éclairage des remises		X	4 000,00 €	4 000,00 €			
	Remplacement convecteurs électriques		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
EYMOUTIERS	Pose de grooms, de plaques de poussée et de poignées de tirage sur portes vestiaires H (2) et F (1)		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
MAGNAC BOURG	Démoussage toiture		X	1 800,00 €	1 800,00 €			
	Réfection peintures cage d'escalier (Murs et sols)		X	3 500,00 €		3 500,00 €		
	Pose de grooms sur portes local mécanique et salle de réunion		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
NEDDE	Réfection seuil remise		X	4 000,00 €	4 000,00 €			
	Réparation fuite d'eau sur ensemble menuisé du pignon	X		1 000,00 €	1 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
PEYRAT LE CHÂTEAU	Pose d'un garde corps sur mezzanine vestiaires		X	4 500,00 €	4 500,00 €			
	Pose d'un enrouleur électrique pour VSAV	X		SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
PIERRE BUFFIERE	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
ST GERMAIN	Nettoyage façade (Pignon sur rue)		X	2 500,00 €			2 500,00 €	
	Réfection du sol du local VSAV		X	6 000,00 €	6 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
ST LEONARD	Réfection et extension de la cour	X		35 000,00 €			35 000,00 €	
	Remplacement des convecteurs		X	SDIS	SDIS			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
ST YRIEIX	Rénovation des blocs sanitaires	X		10 000,00 €	10 000,00 €			
		X		SDIS				
	Remplacement appareils d'éclairage des remises		X	4 500,00 €	4 500,00 €			
	Pose de fermes portes + habillage inox sur divers portes		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	800,00 €	800,00 €			
				114 300,00 €	53 300,00 €	3 500,00 €	57 500,00 €	0,00 €

Travaux déjà demandés en 2017

Dont investissement
Dont Fonctionnement

33 000,00 €
20 300,00 €

PRIORITE	
1	A faire en 2018 (Conservation du bâti, sécurité des personnels, opérationnel, hygiène)
2	A envisager en 2018, si financièrement possible (Conservation du bâti)
3	Peut attendre (Confort, embellissement)

GROUPEMENT TERRITORIAL SUD OUEST

LOCALISATION	NATURE DES DEMANDES	DEMANDEUR		COUT ESTIMATIF	PRIORITE			DECISION
		CIS	GSLT		1	2	3	
M.MITOUT LOGEMENTS	Divers travaux d'entretien		X	10 000,00 €	10 000,00 €			
	Réfection des éclairages dans perches de feu et caves		X	5 000,00 €	5 000,00 €			
CHALUS								
NEXON	Extension et restructuration du CIS							
ROCHECHOUART	Pose d'un carrelage dans chambres (2)		X	3 000,00 €	3 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
ST JUNIEN	Mise en place d'un auvent au dessus du groupe électrogène	X		2 000,00 €			2 000,00 €	
	Mise en place d'un système d'ouverture par badges au niveau de la porte d'accès au CIS		X	2 000,00 €	2 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
ST LAURENT	Pose de parois vitrées sur douches (H2/F1)		X	SDIS				
ST MATHIEU	Motorisation de la porte du VSAV	X		1 200,00 €		1 200,00 €		
	Pose de stores extérieur sur fenêtres (3) de la salle polyvalente	X		1 500,00 €		1 500,00 €		
	Peintures des murs de la remise	X		8 000,00 €			8 000,00 €	
	Remplacement menuiseries bois par menuiseries PVC DV (6)	X		4 800,00 €	4 800,00 €			
	Vérification fixations appareils d'éclairage dans remise		X	SDIS				
	Pose de grooms, de plaques de poussée et de poignées de tirage sur portes vestiaires H (1) et F (1)		X	SDIS				
	Pose de parois de douches dans douches H (2) et F (1)		X	SDIS				
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	500,00 €	500,00 €			
				39 000,00 €	26 300,00 €	2 700,00 €	10 000,00 €	0,00 €

Travaux déjà demandés en 2017

Dont investissement
Dont Fonctionnement

14 800,00 €
11 500,00 €

PRIORITE	
1	A faire en 2018 (Conservation du bâti, sécurité des personnels, opérationnel, hygiène)
2	A envisager en 2018, si financièrement possible (Conservation du bâti)
3	Peut attendre (Confort, embellissement)

AUTRES SITES

LOCALISATION	NATURE DES DEMANDES	DEMANDEUR		COUT ESTIMATIF	PRIORITE			DECISION
		SERVICE	GSLT		1	2	3	
D.DEPARTEMENTALE	Réaménagement des niveaux 3 et 4							
	Réfection peintures bureaux (x15)		X	7 500,00 €	20 000,00 €			
	Aménagement bureaux (x5)				10 000,00 €			
	Motorisation volets roulants sur facade arrière du RDC		X	7 000,00 €		7 000,00 €		
	Suivi fixations bardages (Angles)		X	4 000,00 €	4 000,00 €			
	Fourniture et pose de plans d'évacuation	X		2 500,00 €	2 500,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	2 000,00 €	2 000,00 €			
LOGISTIQUE	Sécurisation du quai de déchargement du niveau 1	X		4 000,00 €	5 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	1 500,00 €	1 500,00 €			
ROMANET	Fondations nouveaux caissons feu	X		10 000,00 €	10 000,00 €			
	Observations suite à contrôle annuel de l'installation électrique		X	300,00 €	300,00 €			
				38 800,00 €	55 300,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Dont investissement

25 000,00 €

Dont Fonctionnement

30 300,00 €

Travaux déjà demandés en 2017

PRIORITE	
1	A faire en 2018 (Conservation du bâti,sécurité des personnels,opérationnel,hygiène)
2	A envisager en 2018, si financièrement possible (Conservation du bâti)
3	Peut attendre (Confort,embellissement)

TRAVAUX 2018 COUT PREVISIONNEL

		TOTAL	PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3
CIS	GTN	351 200,00 €	190 700,00 €	92 500,00 €	68 000,00 €
	GTSE	114 300,00 €	53 300,00 €	3 500,00 €	57 500,00 €
	GTSO	39 000,00 €	26 300,00 €	2 700,00 €	10 000,00 €
	<i>Total partiel (Hors imprévus)</i>	<i>504 500,00 €</i>	<i>270 300,00 €</i>	<i>98 700,00 €</i>	<i>135 500,00 €</i>
AUTRES SITES	D.DEPARTEMENTALE	38 500,00 €	38 500,00 €	7 000,00 €	0,00 €
	LOGISTIQUE	6 500,00 €	6 500,00 €	0,00 €	0,00 €
	ROMANET	10 300,00 €	10 300,00 €	0,00 €	0,00 €
	<i>Total partiel (Hors imprévus)</i>	<i>55 300,00 €</i>	<i>55 300,00 €</i>	<i>7 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
Total général (Hors imprévus)		559 800,00 €	325 600,00 €	105 700,00 €	135 500,00 €

Dont investissement
Dont Fonctionnement

241 800,00
83 800,00

PROGRAMME D'EQUIPEMENT 2018 - LOGISTIQUE

ART.2184 : MATERIEL DE BUREAU

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
Mobilier de bureau	1		30 000	30 000	Dont restauration CIS Beauvill...

TOTAL ART. 2184 :

30 000,00 €

ART.21561 : MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	TOTAL	OBSERVATIONS
VSAV (Véhicule de Secours Aux Victimes)	3		79 000	237 000	reconditionnements
EPC (Echelle portante combinée)	1		650 000	650 000	
FPT	1		280 000	280 000	
FPTSR	1		290 000	290 000	
VTU	4		40 000	160 000	
V Atelier	1		40 000	40 000	
VIDL (Véhicule d'Intervention Divers Légers)	8		16 000	128 000	

TOTAL ART 21561 :

1 785 000,00 €

ART.21562 1 : MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
MATERIELS de DESINCARCERATION moyen	1		30 000	30 000	VSR Bellac
Coussin de lavage BP	4		3 000	12 000	remplacement existant
Coussin de lavage HP	6		2 500	15 000	modernisation parc manœuvre de force
Chaise portoir (SAP)	3	VSAV 2018	800	2 400	
Bancard & chariot VSAV	3	VSAV 2018	6 500	19 500	
LSPCC (lots de sauvetage)	1	réassort du matériel réformé	8 700	8 700	renouvellement décerné
Tuyaux 45*20	50		175	8 750	
Tuyaux 70*40	20		320	6 400	
ARI (dossart, flexibles, manomètres)	24		600	14 400	Renouvellement tenant compte des remarques de l'inspection
Masques d'ARI	24		200	4 800	Renouvellement tenant compte des remarques de l'inspection
Bouteilles ARI Acier	30		190	5 700	rempl. matériel de 25 ans
Balises détresses/localisation- liaisons perso	24		150	3 600	Renouvellement
Détecteurs CO	15		150	2 250	
Caméra thermique	3		2 500	7 500	remplacement existant
Modernisation parc lampes moyens incendies	10		200	2 000	
DMRS	20		250	5 000	suppression tronçonneuses
DIVERS MATERIEL D'INTERVENTION	1		42 000	42 000	voir rapport de l'inspection, etc.

TOTAL ART. 21562 :

190 000,00 €

ART.21562 2 : MATERIEL EQUIPE SPE

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
Equipement équipes spécialisées	1		20 000	20 000	

TOTAL ART 21562 :

20 000,00 €

ART. 2158 : AUTRE (matériel technique : appareils vert, machines diverses)

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
Mannequins formations + DSA	2		2 500	5 000	
DIVERS MATERIEL	1	Divers CS	5 000	5 000	

TOTAL ART. 2158 :

10 000,00 €

ART. 2188 : AUTRE IMMOBILISATION CORPORELLE (éléctroménager)

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
DIVERS MATERIEL ELECTROMENAGER	1	Direction + CIS Pro	15 000	15 000	compris programme nulle restau beauvill...

TOTAL ART 2188 :

15 000,00 €

ART. 21571 : ATELIER (atelier pour HP, pour tous services, outillage)

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
renouvellement parc compresseurs	10	cl87	200	2 000	alternative à la réparation
OUTILLAGE SPECIFIQUE MECANIQUE	1	Logistique SDIS	5 000	5 000	

TOTAL ART 21571 :

7 000,00 €

ART. 21578 : AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE (voir Art. Réynaud)

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
Caissons feu Romant	1		10000	10000	aménagement
lampeaux hydrocarbures	1		8000	8000	voir rapport cl87

TOTAL ART 21578 :

18 000,00 €

ART. 21568 : AUTRE MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DESIGNATION MATERIELS	NOMBRE	AFFECTATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL	OBSERVATIONS
EPI: Vestes, surpantalons,	250	CASQUES	350	87 500	réplac casques années 90
	1	RANGERS	25 000	25 000	
	1	Stock échange	70 000	70 000	

TOTAL ART 21568 :

182 500,00 €

TOTAL GENERAL :

2 257 500,00 €

Programme 2018

Hors SDSI

2051	
Certificats SRCI DDSIS, DDA, DAF	
Migration VmWare	25 000 €
Licences bureautique	
Licences antivirus	
Points TibCO	
Divers Logiciels (1 module Adobe 3ans)	10 000 €
TOTAL	35 000 €

21531	
Divers	10 000 €
TOTAL	10 000 €

21532	
Bips analogiques POCSAG	10 000 €
Emetteur T100 (en cours de mise aux normes)	7 000 €
Boîtiers sirenes	
Remplacement PC/Imp/écran alerte standart CSP	
Remplacement @CIS+Serveur (3 ans à partir de 2018, 150K)	
Renouvellement PC CDS + C Opérateurs CODIS (PC rapport des CSP)?	
PilotBox + Garmin (CCI+CDHR)	
Espion POCSAG complèment	
Téléphone satellite (bord VL, Remorque ou valise)	
A partir du 1er.0118, SOS véhicule transmis et appel 18, eCall	
PFLAU - Connecteur InterSGO	
Evolution CartoWeb? (personne)	
Sauvegarde Serveur Alerte	20 000 €
Divers Alerte	10 000 €
A prévoir aux Batiments Equippt protection incendie salle secours Beaubreuil suite a opér	
TOTAL	47 000 €

21538	
Equipement Téléphonie Postes CSV	1 000 €
Migration Ligne QSIG CHU	5 000 €
Cablage FO Mitout	5 000 €
Cœur de réseaux	90 000 €
Remplacement ou Licences Proxy	15 000 €
Fibre Optique VDL	10 000 €
Marché Téléphonie et AMO	15 000 €
Divers	10 000 €
TOTAL	151 000 €

2051	
PC	26 000 €
Serveurs	10 000 €
Imprimantes/copieurs (Reste 22CSV/ColorCube/Log)	19 000 €
Divers Informatique	10 000 €
TOTAL	65 000 €

Opérations SDSI

SDSI-F - 2051	
FP-02B-SIRH	100 000,00 €
Gestion du Temps	30 000,00 €
FP02B-SiFormation	
FP09-Dématérialisation	36 000,00 €
Intranet	40 000,00 €
s/TOTAL	206 000,00 €

SDSI-F 21532	
FP17 Bips avec A/R	40 000,00 €
FP10 Evolution LEGO Tablettes/Amenagement CTA	50 000,00 €
s/TOTAL	90 000,00 €
TOTAL SDSI-F	296 000,00 €

SDSI-O 2051	
FP02-FP05 Complementent Maintenance/Formation Outils	15 000,00 €
TOTAL SDSI-O	15 000,00 €

SDSI-T 21538	
FPT04 - Onduleur	5 000,00 €
TOTAL SDSI-T	5 000,00 €

Opération CTA-BEAU	
231531	10 000,00 €
231532	60 000,00 €
231538	10 000,00 €
TOTAL CTA-BEAU	80 000,00 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRÉSENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile-Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE-REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRÉSENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMÉS POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-5 MARCHES PUBLICS PASSES EN 2017
---	--

Conformément à la réglementation des marchés publics, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne doit publier l'ensemble des marchés conclus pendant l'année écoulée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

Vu, le Code des Marchés Publics, et notamment son article 133,

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité d'approuver l'ensemble des marchés passés en 2017 pour le compte du SDIS 87, tels que présentés en annexe.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127 - 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

MARCHES CONCLUS AU TITRE DE L'ANNEE 2017

FOURNITURES				
OBJET	LOT	TITULAIRE	Montant € HT	DATE NOTIFICATION
Montant inférieur à 20 000 € H.T.				
Aménagement de deux V.T.U		SARL VIGIER 20, rue J. Cartier - 33290 BLANQUEFORT	18 830,00	10/02/2017
Remplacement Serveurs "SONIC WALL"		SYSTEL ZI de Belle Aire - 17442 AYTRE	9 060,00	17/02/2017
Acquisition d'un onduleur, prestation d'intégration et de maintenance		SARL ECUS Z5, ZAC Quartier de la Loge - 16590 BRIE	Dépense estimée à 12 602,91 € sur 6 ans	22/12/2017
Montant égal ou supérieur à 20 000 € H.T. et inférieur à 90 000 € H.T.				
CIS BEAUBREUIL - Acquisition et déploiement d'un gestionnaire de voies radio (GVR)		PRESCOM 10, rue du Fort de Saint Cyr - 78180 MONTYGNY LE BRETONNEUX	32 756,00	25/10/2017
Montant égal ou supérieur à 90 000 € H.T. et inférieur à 221 000 € H.T.				
Groupement de commandes de l'union logistique inter services de secours dit « ULISS				
Fourniture de pneumatiques et prestations associées : 3 Lots			3 Accords cadres à bons de commande pour une dépense globale d'environ 100 000 € sur 4 ans	05/07/2017
Montant supérieur à 221 000 € H.T.				
Groupement de commandes Interdépartemental des Services d'Incendie et de Secours du Centre Ouest Atlantique				
Acquisition, fourniture et livraison d'effets vestimentaires et d'habillement : 21 Lots			21 Accords cadres à bons de commande pour une dépense globale d'environ 773 200 € sur 4 ans	13/12/2017
54 accords cadres à bons de commande pour une dépense globale d'environ 120 000 € H.T. sur deux ans				
Accords cadres pour la fourniture de dispositifs médicaux et/ou de spécialités pharmaceutiques	26 accords cadres pour la fourniture de Dispositifs médicaux		Accords cadres à bons de commande pour une dépense d'environ 30 000 € sur 2 ans	14/12/2017
	26 accords cadres pour la fourniture de Spécialités Pharmaceutiques		Accords cadres à bons de commande pour une dépense d'environ 90 000 € sur 2 ans	14/12/2017
Fourniture de carburants et combustibles - Montant total des accords cadres : Maxi 1 540 000 € H.T.				
Fourniture de carburants et combustibles	Lot N°1 : Fourniture de carburants et combustible en vrac	MARLIM ENERGIES 17, rue Fulton - 87280 LIMOGES	Accord cadre à bons de commande : maxi 1 200 000 €/4 ans	15/12/2017
	Lot N°2 : Fourniture de carburants enlevés en station	TOTAL MARKETING 562, avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE	Accord cadre à bons de commande : maxi 340 000 €/4 ans	09/12/2013

MARCHES CONCLUS AU TITRE DE L'ANNEE 2017

TRAVAUX				
OBJET	LOT	TITULAIRE	Montant € H.T.	DATE NOTIFICATION
Montant inférieur à 20 000 € H.T.				
CIS CHATEAUNEUF LA FORET - Remplacement des menuiseries existantes		SOCIETE SCAL Route de Cognac - 87700 AIXE sur Vienne	19 710,10	22/05/2017
CIS BESSINES sur GARTEMPE - TRAVAUX DE REFECTION DE LA COUVERTURE	Lot N°1 : Désamiantage	ENTREPRISE DECUTIS Route de Beynat - 19360 MALEMORT	10 835,00	07/08/2017
	Lot N°2 : Couverture	BOUGNOTEAU SAS 30, rue Georges Fourest - 87100 LIMOGES	6 652,46	07/08/2017
Montant égal ou supérieur à 20 000 € H.T. et inférieur à 90 000 € H.T.				
Bâtiments Logements du CIS MARTIAL MITOUT - Travaux de réparation et sécurisation des terrasses	Lot N°1 : Etanchéité	BOUGNOTEAU SAS 30, rue Georges Fourest - 87100 LIMOGES	34 998,55	18/05/2017
	Lot N°2 : Gardes Corps	L'ECELLE EUROPEENNE ZI de Magré - 78 & 82, rue Santos Dumont - 87000 LIMOGES	11 258,18	18/05/2017
NEANT				
Montant égal ou supérieur à 90 000 € H.T. et inférieur à 5 548 000 € H.T.				
NEANT				
Montant supérieur à 5 548 000 € H.T.				
NEANT				

MARCHES CONCLUS AU TITRE DE L'ANNEE 2017

SERVICES				
OBJET	LOT	TITULAIRE	Montant € HT	DATE NOTIFICATION
Montant inférieur à 20 000 € H.T.				
Entretien des installations de détection incendie		SPIE FACILITIES 2, av. Pdt J. Kennedy - 87000 LIMOGES	Dépense estimée à 8 200 € sur 6 ans	03/03/2017
Convention de mandat pour la passation des marchés pour les spécialités pharmaceutiques et dispositifs médicaux		CAHPP 20/22, rue Richer - 75009 PARIS	6 400,00	26/04/2017
Modernisation fonctionnelle et sécurisation du Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) du SDIS 87 - Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage		BET BEI 56, avenue Adrien Tarrade - 87100 LIMOGES	10 800,00	12/06/2017
Contrat de maintenance du parc de défibrillateurs LIFEPAK.15		PHYSIO CONTROL France 13, rue Camille Desmoulins - 92130 ISSY LES MOULINEAUX	13 940,00	23/10/2017
Contrat de maintenance Enregistreur de la Direction du SDIS 87		THALES COMMUNICATION & SECURITY BP 87 - 91229 BRETIGNY SUR ORGE	Dépense estimée à 15 300 € sur 6 ans	13/12/2017
Entretien des installations secondaires de la sous station N°8 (DIRECTION du SDIS 87)		DALKIA FRANCE 113, rue Jen Mermoz - PA le Ponteix - 87220 FEYTIAT	Dépense estimée à 9 840 € sur 8 ans	22/12/2017
Montant égal ou supérieur à 20 000 € H.T. et inférieur à 90 000 € H.T.				
NEANT				
Montant égal ou supérieur à 90 000 € H.T. et inférieur à 221 000 € H.T.				
NEANT				
Montant supérieur à 221 000 € H.T.				
NEANT				

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRÉSENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile-Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE-REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRÉSENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMÉS POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-6 DECISIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2017
--	---

DECISIONS DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération n°2017-4-3 relative aux délégations données par le Conseil d'Administration au Bureau,

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

De l'ensemble des décisions prises par le Bureau du Conseil d'Administration pendant l'année écoulée.

Bureau du 14 avril 2017

- Convention SDIS 87 Mairie d'Ambazac relative à la disponibilité des SPV garde d'enfants
- Convention triennale SDIS 87 mairie de Limoges relative à la mise en place d'un service de sécurité incendie à l'occasion du feu d'artifice de la fête nationale
- Gestion du personnel : transformation d'un poste de catégorie C en catégorie B au service ressources humaines
- Indemnité de fonction de Président et Vice-Président et remboursement des frais de mission des administrateurs
- Sortie de l'actif / biens retirés de l'actif
- Autorisation de vente des véhicules aux enchères

Bureau du 28 novembre 2017

- Validation du choix de la CAO marchés de carburants 2018-2021 - choix de la société Marlim Energies SAS pour le lot 1 fourniture de carburants et combustibles en vrac et de la société Total Marketing France SAS pour le lot 2 fourniture de carburants enlevés en station
- Validation du choix de la CAO marché acquisition d'équipements réseaux et prestations d'intégration et de maintenance choix de la société Intégra System
- Sortie d'actif

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE 21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127- 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRÉSENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRÉSENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMÉS POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-7 PASSAGE DU GRADE DE SERGENT A ADJUDANT SPV
--	--

PASSAGE DU GRADE DE SERGENT A ADJUDANT SPV

Un décret du 27 novembre 2017 (JO du 29 novembre), relatif aux sapeurs-pompiers volontaires et aux volontaires en service civique des sapeurs-pompiers, vient modifier des dispositions relatives à l'activité de SPV inscrites dans le Code de la sécurité intérieure et dans le décret n° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires.

Principalement, ce décret vise à :

1. Modifier les délais de passage au grade d'adjudant de sapeur-pompier volontaire,
2. Elargir les possibilités de délégation des compétences du CCDSPV aux comités de centre,
3. Prolonger la période transitoire qui avait été fixée au 30 avril 2019 au 31 décembre 2019, pour la corrélation activité opérationnelle/grade,
4. Modifier les conditions de l'honorariat pour les SPV.

L'attention des membres du Conseil d'administration doit être portée plus particulièrement sur la possibilité de modification du délai de passage au grade d'adjudant SPV.

Le cadre réglementaire aujourd'hui appliqué sur ce changement de grade est le suivant : les sergents de sapeurs-pompiers volontaires qui ont accompli six années dans leur grade et qui ont acquis les compétences correspondant aux formations définies par arrêté du ministre chargé de la sécurité civile peuvent être nommés adjudant.

La modification de l'article R. 723-20 du Code de la sécurité intérieure ouvre la possibilité de réduire la durée de passage au grade d'adjudant SPV de 6 ans à 4 ans.

Code de la sécurité intérieure, Article R. 723-20 modifié : « Les sergents de sapeurs-pompiers volontaires qui ont accompli six années dans leur grade et qui ont acquis les compétences correspondant aux formations définies par arrêté du ministre chargé de la sécurité civile peuvent être nommés adjudant. Pour assurer la bonne organisation des secours, le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours peut décider, après avis du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, de réduire la durée prévue à l'allinéa

précédent, dans la limite de deux ans. Cette durée est ramenée à deux ans lorsque l'intéressé exerce les fonctions de chef de centre ou d'adjoint au chef de centre. »

Le Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, réuni le mercredi 31 janvier 2018, a donné un avis favorable pour l'application de cette nouvelle disposition.

Il est donc proposé de permettre le passage du grade de sergent SPV au grade d'adjudant SPV aux sergents détenteurs de la formation correspondante (formation de Chef d'agrès tout engin) et ayant une ancienneté de 4 ans dans leur grade de sergent, tout en tenant compte des quotas d'encadrement dans les centres de secours et des avis hiérarchiques.

Cette disposition réglementaire est une valorisation de l'engagement des SPV dans leur activité et leur carrière. Elle n'a pas d'incidence financière car le montant de l'indemnisation horaire d'un adjudant est identique à celui d'un sergent (catégorie de sous-officiers). Cela concernerait pour l'année 2018 une dizaine de SPV ; ainsi que pour l'année 2019.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, l'article R. 723-20 modifié du Code de la sécurité intérieure,

Vu, le décret du 27 novembre 2017 (JO du 29 novembre), relatif aux sapeurs-pompiers volontaires et aux volontaires en service civique des sapeurs-pompiers,

Vu, l'avis du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne en date du 31 janvier 2018,

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'adopter la mise en place de cette nouvelle mesure permettant le passage du grade de sergent sapeurs-pompiers volontaire au grade d'adjudant sapeur-pompier volontaire pour les sergents détenteurs de la formation correspondante (formation de Chef d'agrès tout engin) et ayant une ancienneté de quatre ans dans leur grade de sergent, tout en tenant compte des quotas d'encadrement dans les centres de secours et des avis hiérarchiques

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127- 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRÉSENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile-Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE-REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRÉSENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMÉS : POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-8 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN OFFICIER A L'ENSOSP
--	--

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN OFFICIER A L'ENSOSP

Le lieutenant-colonel [] est mis à disposition auprès de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP), depuis le 1^{er} mars 2003 et par périodes successives de 3 ans.

Désormais, les fonctions occupées par cet officier sont celles de chef de la Division Ingénierie pédagogique, au sein de la Direction des études.

Par un courrier en date du 5 décembre 2017, validé par un avis favorable du Directeur de l'ENSOSP le 12 décembre, le lieutenant-colonel [] a fait connaître son souhait de poursuivre sa mise à disposition pour une période de 3 ans, soit au 1^{er} mars 2018 au 28 février 2021.

Le lieutenant-colonel [] a également adressé au Président du Conseil d'administration du SDIS de la Haute-Vienne une demande en ce sens, par courrier du 30 novembre 2017.

La convention de renouvellement a été adressée au SDIS de la Haute-Vienne. Les conditions en sont inchangées par rapport à la précédente convention (avec avenant) signée en 2015.

Cette demande doit être portée également pour examen à la prochaine Commission administrative paritaire compétente à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A.

En fonction de ces éléments de procédure, un arrêté conjoint de renouvellement de mise à disposition sera pris.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu, la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu, le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;

Vu, le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu, le décret n° 2016-2008 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu, la demande de l'intéressé de renouvellement de mise à disposition ;

Vu, le rapport de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'autoriser le Président à signer la convention de renouvellement de mise à disposition du lieutenant-colonel :
après de l'ENSOSP pour une nouvelle période de 3 ans.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127- 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

Le Conseil d'Administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration de la Direction Départementale, 2 avenue du Président Vincent Auriol à Limoges, le mercredi 14 février 2018 à 14h00 sous la présidence de monsieur Stéphane DESTRUHAUT, 1^{er} Vice-président du Conseil d'administration.

ÉTAIENT PRÉSENTS : mesdames et messieurs : Stéphane DESTRUHAUT, Jocelyne REJASSE, Sylvie ACHARD, Pierre ALLARD, Chérifa TLEMSANI, Christian HANUS, Yvonne JARDEL, Martine NOUHAUT, Emile Roger LOMBERTIE, Alain BLOND, Jean-Bernard JARRY, Sylvie TUYERAS, Jean-Claude CHANCONIE, Fabrice GERVILLE REACHE.

ABSENTS EXCUSÉS : mesdames et messieurs : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LEFORT, Laurent LAFAYE, Brigitte LARDY, Gilles BEGOUT, Gulsen YILDIRIM, Isabelle BRIQUET, Pascal GODRIE, Stéphane CAMBOU, Marlène LALOGÉ, Sandrine ROTZLER, Jean-Marie ROUGIER.

MEMBRES PRÉSENTS : 14 MEMBRES ABSENTS : 8 VOTES EXPRIMÉS POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0	N° DELIBERATION : N°2018-1-9 MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES
--	--

MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la délibération du 10 décembre 1999 du Conseil d'Administration du SDIS créant à compter du 01/01/2000, une régie d'avance pour le règlement des menues dépenses ;

Vu l'avis conforme de monsieur le payeur départemental, comptable du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne en date du 9 février 2018.

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter les modifications suivantes de la régie d'avance.

LA REGIE D'AVANCES

ARTICLE 1 - Il est institué une régie d'avances auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne.

ARTICLE 2 - La régie d'avances est installée au siège du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne.

ARTICLE 3 - La régie d'avances pourra être utilisée pour les dépenses suivantes, payables par chèque barré dans la limite d'un montant unitaire de 750 € et 300 € en numéraire :

- règlement direct (total ou partiel) de certaines prestations,
- avance de frais d'alimentation,
- menues dépenses de fêtes et cérémonies,
- frais d'affranchissement pour plis urgents ou spéciaux,
- frais de transport et d'hébergement,
- autres menues dépenses de fonctionnement,
- indemnisation des frais de déplacement des agents à l'extérieur du département (à titre exceptionnel et sur décision du directeur départemental),
- frais d'immatriculation et vignettes des véhicules.

ARTICLE 4 - Les dépenses désignées à l'article 3 sont payées selon les modes de règlement suivants :

- chèque barré,
- numéraire,
- carte bancaire.

ARTICLE 5 - Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la DDFIP de la Haute-Vienne.

ARTICLE 6 - Il est créé une sous-régie d'avances dont les modalités de fonctionnement sont précisées dans l'acte constitutif de la sous-régie.

Compte tenu de l'utilisation réitérée de la régie dans l'urgence, dans le cadre des colonnes de renfort extra départementales constituées par la Haute-Vienne, et l'impossibilité pour le régisseur ou les régisseurs adjoints d'accompagner systématiquement ces colonnes, il est constitué une sous-régie d'avances dont le sous régisseur, par ailleurs chef de colonne, sera nommé en fonction des besoins.

La sous-régie d'avances est installée au siège du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne. La sous-régie d'avances procède aux menues dépenses de restauration, d'hébergement, de carburant, de réparations et autres, nécessitées par les colonnes de renfort et ne pouvant faire l'objet soit d'une prise en charge par l'organisateur ou le bénéficiaire des secours, soit d'une facturation au service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Vienne.

Ces dépenses sont exclusivement payables en numéraire, au moyen d'espèces remises au sous-régisseur par le régisseur. La sous-régie ne dispose pas de fonds propres ou permanents.

ARTICLE 7 - L'intervention d'un (de) mandataire(s) a lieu dans les conditions fixées par son (leur) acte de nomination. Le régisseur ainsi que les mandataires sont nommés, avec leur accord, et l'agrément du payeur départemental, par le président du conseil d'administration du SDIS ou toute autorité bénéficiant de la délégation nécessaire.

Les mandataires ont pour mission exclusive de remplacer le régisseur dans ses fonctions en cas d'absence de ce dernier pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel. La durée des fonctions des suppléants ne saurait excéder une période supérieure à trois mois consécutifs ou la durée d'un congé de maternité sans qu'il soit nommé un nouveau régisseur.

Les sous-régisseurs, agissant pour le compte et sous la responsabilité du régisseur ou de son suppléant, sont nommés, avec leur accord, et l'agrément du payeur départemental, du régisseur ou des mandataires, par le président du conseil d'administration du SDIS ou toute autorité bénéficiant de la délégation nécessaire.

Un sous régisseur est nommé à l'occasion de chaque constitution de colonne de renfort et pour la durée de mobilisation de ladite colonne.

A son retour de mission, le sous-régisseur restitue au régisseur les sommes non utilisées et lui remet les pièces justificatives des dépenses.

ARTICLE 8 - Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 3 000€.

ARTICLE 9 - Le régisseur verse auprès du Payeur Départemental de la Haute-Vienne la totalité des pièces justificatives de dépenses au minimum une fois par mois.

ARTICLE 10 - Le régisseur est assujéti à un cautionnement dont le montant est fixé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 11 - Le régisseur est susceptible de percevoir l'indemnité de responsabilité selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 12 - Le présent arrêté annule et remplace les précédents actes concernant la régie sus-citée.

ARTICLE 13 - L'assemblée délibérante et le comptable public assignataire du SDIS 87 sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération est susceptible d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET AN SUSDITS.
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

FAIT A LIMOGES, LE

21 FEV. 2018



Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Stéphane DESTRUHAUT



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne

2, avenue du Président Vincent Auriol - BP 61 127- 87052 Limoges RP Cedex - Tél. 05 55 12 80 00 - Fax. 05 55 11 80 01

ARRETES

REGLEMENTAIRES

☐ GROUPEMENT DE SERVICES
ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Service de Santé et de Secours Médical

☐ N° 2017 - 587/SR/ LB

LE PRESIDENT

VU le code général des collectivités territoriales ;
 VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
 VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
 VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
 VU la loi n° 96-370 du 3 mai 1996 modifiée, relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers ;
 VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
 VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié, portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
 VU le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié, relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
 VU l'arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
 VU le règlement intérieur du Service Départemental d'Incendie et de secours de la Haute-Vienne ;
 VU l'avis favorable de la Commission Médicale Consultative du Service de Santé et de Secours Médical ;
 SUR proposition du Médecin-chef du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} -

A compter du 1^{er} janvier 2018, sont habilités pour l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et des sapeurs-pompiers volontaires les médecins suivants :

Commandant	AUGRIS JACQUES	Commandant	GREBAUX BERTRAND
Capitaine	BEZOT CHARLES	Commandant	GRIMAUD PHILIPPE
Commandant	BORDERIE PIERRE	Capitaine	HEVIN BAPTISTE
Commandant	BOURDEAUD CLAUDE	Capitaine	JAOUEN GUILLAUME
Commandant	BOURLOIS REGINALD	Capitaine	MAVEYRAUD LAURENT
Commandant	CASTAING FREDERIC	Capitaine	MORINEAU ALINE
Commandant	CATTIER JEAN MICHEL	Commandant	NEUVIALLE BRUNO
Lieutenant - Colonel	CHUM PHALY	Capitaine	PAILLER MATHIEU
Commandant	DEBLAERE-BASTOS ISABELLE	Capitaine	PLOMMET STEPHANE
Capitaine	DELAGE PIERRE	Capitaine	RAYMOND PASCAL
Commandant	DUBOIS ANDRE	Commandant	RICHARD ALAIN
Commandant	DUBOURG DENIS	Commandant	SAUGET VINCENT
Capitaine	DUBRAY SYLVIE	Capitaine	SURGET MARIE

ARTICLE 2 -

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, susceptible d'un recours gracieux devant son signataire et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois.

A Limoges, le **10 JAN. 2018**

Le Président du Conseil d'Administration du Service
Départemental d'Incendie et de Secours



JEAN-CLAUDE LEBLOIS

Destinataires
• Préfecture

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83 - 634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

VU la proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel du 4 décembre 2014 ;

VU la délibération n°2017-4-1 en date du 7 novembre 2017 portant « installation du conseil d'administration » ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} -

Le comité technique est composé comme suit :

Représentants de la collectivité :

Monsieur Jean-Claude LEBLOIS, président ;

Monsieur Laurent LAFAYE, titulaire ;

Madame Brigitte LARDY, titulaire ;

Monsieur Alain BLOND, titulaire ;

Monsieur le Directeur Départemental du SDIS 87, titulaire ;

Madame Sylvie TUYERAS, suppléante ;

Monsieur Stéphane DESTRUHAUT, suppléant ;

Madame Jocelyne REJASSE, suppléant ;

Monsieur Pierre ALLARD, suppléant ;

Monsieur le Directeur Départemental Adjoint, suppléant.

Représentants du personnel :

ELUS FO SP-PATS 87 :

Sergent-chef Nicolas CORNELOUP, titulaire ;

Sergent Jérôme THARREAU, suppléant ;

Adjudant-chef Alain BIDEAU, titulaire ;

Sergent-chef Franck BRISSAUD, suppléant ;

Sergent Frédéric MADRIAS, titulaire ;

Adjudant-chef Dominique GERALD.

ELUS Avenirs secours FP CFE-CGC :

Lieutenant Jérémy LAVERGNE, titulaire ;
Commandant Laure CHEDOZAUD, suppléante.

ELUS syndicat autonome FA SPP-PATS 87 :

Sergent-chef Christophe DUILHE, titulaire ;
Lieutenant hors-classe Laurent LAVIELLE, suppléant.

ARTICLE 2 -

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Limoges, le **13 FEV. 2018**

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours



Jean-Claude LEBLOIS

N° 2018- 73 /LB

LE PRESIDENT

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

VU la proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel du 4 décembre 2014 ;

VU la délibération n°2017-4-1 en date du 7 novembre 2017 portant « installation du conseil d'administration » ;

CONSIDERANT la démission du Caporal Ludovic GALLAND – FO SP-PATS.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} -

La commission administrative paritaire est composée comme suit :

Représentants de la collectivité :

Monsieur Stéphane DESTRUHAUT, président ;

Madame Cherifa TLEMSANI, titulaire ;

Monsieur Laurent LAFAYE, titulaire ;

Madame Sylvie TUYERAS, titulaire ;

Monsieur Stéphane DELAUTRETTE, suppléant ;

Monsieur Pierre ALLARD, suppléant ;

Madame Jocelyne REJASSE, suppléante ;

Madame Isabelle BRIQUET, suppléante.

Représentants du personnel :**Pour le groupe hiérarchique de base (C1)****ELUS FO SP-PATS 87:**

Caporal Sophie REYNIER, titulaire ;

Caporal appellation chef Julien MADRIAS, suppléant .

Pour le groupe hiérarchique de supérieur (C2)

ELUS syndicat autonome FA SPP-PATS 87

Sergent-chef Pascal DARGENCOURT, titulaire
Sergent Michaël VIEILLERIBIERE, suppléant.

ELUS FO SP-PATS 87 :

Sergent-chef Christophe VERGNOUX, titulaire
Adjudant-chef Alain BIDEAU, suppléant

Sergent-chef Nicolas CORNELOUP, titulaire
Adjudant-chef Pascal GORGETTE, suppléant.

ARTICLE 2

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Limoges, le **22 MARS 2018**

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours



Jean-Claude LEBLOIS



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Arrêté n° 2018-23

modifiant l'arrêté n°2017-54 du 4 avril 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) de la Haute-Vienne

et portant approbation :

- de l'étude sur la couverture opérationnelle territoriale du SDIS de la Haute-Vienne**
- ainsi que de la partie 2 du SDACR : Analyse des risques particuliers**

Le préfet de la Haute-Vienne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1424-7 et R1424-38 ;

VU l'arrêté du préfet de la région Limousin et de la Haute-Vienne n° 2628/XG/ZK du 29 mai 2000 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), modifié par l'arrêté n°1247/CAB du 9 juin 2008 portant approbation du SDACR de la Haute-Vienne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-54 du 4 avril 2017 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques – partie 1 : analyse et couverture des risques courants ;

VU l'avis favorable du comité technique départemental du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en date du 4 décembre 2017 ;

VU l'avis favorable du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 4 décembre 2017 ;

VU l'avis conforme du conseil d'administration du SDIS en date du 14 décembre 2017 ;

VU l'avis favorable de l'assemblée plénière du conseil départemental en date du 22 décembre 2017 ;

VU l'avis favorable de la commission administrative et technique du SDIS du 4 janvier 2018 ;

VU la présentation au collège des chefs de services de l'État en date du 12 décembre 2017 ;

Considérant que les orientations du SDACR, définies dans sa 1ère partie, approuvée par arrêté précité, nécessitent d'être complétées, d'une part, par une étude sur les délais de couverture opérationnelle du SDIS au regard de la densité de population, et, d'autre part, par une définition des objectifs de couverture des risques particuliers ;

Considérant que l'analyse des délais d'intervention du SDIS en zones urbaine, semi-urbaine et rurale conduit à un objectif d'amélioration de la couverture opérationnelle en zones semi-urbaine et rurale devant être concilié avec la préservation des délais de couverture en zone urbaine ;

Considérant que, au regard de la couverture opérationnelle territoriale, les moyens et mesures adaptées afin d'atteindre cet objectif seront définis dans le règlement opérationnel révisé ;

Considérant que les risques particuliers (naturels, technologiques, sociaux, bâtimentaires et menaces) sont caractérisés par des événements accidentels de faible occurrence mais de gravité élevée et/ou nécessitant des moyens ou méthodes opérationnels spécifiques ;

Considérant que l'analyse de ces risques particuliers permet de définir dans le SDACR le niveau de couverture nécessaire pour y faire face, de mesurer l'état de la couverture réalisée avec les moyens du SDIS, permettant ainsi de mobiliser de façon rapide et adaptée les moyens requis ;

Considérant que, au regard de cette analyse, les conditions d'adaptation des secteurs et moyens d'intervention seront définies dans le règlement opérationnel révisé ;

Sur proposition de Mme la sous-préfète, directrice de cabinet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n°2017-54 du 4 avril 2017 est ainsi rédigé :

« Le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) de la Haute-Vienne, annexé au présent arrêté, est approuvé pour ce qui concerne :

- la PARTIE 1 : RISQUES COURANTS ET ETUDE SUR LA COUVERTURE OPERATIONNELLE TERRITORIALE ;
- la PARTIE 2 : ANALYSE ET COUVERTURE DES RISQUES PARTICULIERS ».

Article 2 : L'arrêté du préfet de la région Limousin et de la Haute-Vienne n° 2628/XG/ZK du 29 mai 2000 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques, modifié par l'arrêté n°1247/CAB du 9 juin 2008 portant approbation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques de la Haute-Vienne est abrogé.

Article 3 : Le SDACR est consultable sur demande à la préfecture, dans les sous-préfectures et au siège du SDIS.

Article 4 : Madame la sous-préfète, directrice de cabinet, madame la sous-préfète de Bellac et de Rochechouart, monsieur le secrétaire général de la préfecture, monsieur le président du Conseil d'administration du SDIS de la Haute-Vienne et monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Haute-Vienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et du SDIS.

Limoges, le 23 FEV. 2018

Le Préfet de la Haute-Vienne,



Raphaël LE MÉHAUTÉ

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ANNEXE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
28870850600044**

**SDIS DE LA HAUTE-VIENNE
BUDGET PRINCIPAL**

NUMERO SIRET : 28870850600044

POSTE COMPTABLE DE PAYEUR DEPARTEMENTAL

M61

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2018

Ratio 1 : DepReelFonct / Population	60,40 €
Ratio 2 : ProdImpotsDirects / Population	- €
Ratio 3 : RecRéellesFct / Population	60,84 €
Ratio 4 : DépEquipBrut / Population	14,07 €
Ratio 5 : DetteCapital / Population	30,43 €
Ratio 6 : DGFrèçue / Population	- €
Ratio 7 : DépPersonnel / DépRéellesFct	77,46%
Ratio 8 : CoeffMobilisationPotentielFiscal	- €
Ratio 9 : DRF + CapDette / RecRéelFct	107,61%
Ratio 10 : DepEquipBrut / RecRéelFct	23,13%
Ratio 11 : EncoursDette / RecRéelFct	50,02%
Ratio pour structure intercommunale sans fiscalité propre	
Ratio a : DépExploit / DépRéelFct	17,40%
Ratio b : ProdExploit / RecRéelFct	2,49%
Ratio c : TransfertsReçus / RecRéelFct	97,13%
Ratio d : EmpruntsRéalisés / DépEquipBrut	36,40%
Ratio e : Encours de la dette	11 707 353,74 €

SOMMAIRE

I - Informations générales

- A - Modalités de vote du budget
- B - Exécution du budget de l'exercice précédent

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget
- A2.1 - Equilibre financier du budget - section de fonctionnement
- A2.2 - Equilibre financier du budget - section d'investissement
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
- B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programmes d'équipement
- B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
- B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
- B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser
- B3 - Section d'investissement - Dépenses financières
- B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement
- B5 - Section d'investissement - Recettes financières
- B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes

ANNEXES

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

- A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2 - Méthodes utilisées

- A3 - Etat des provisions
- A4 - Etat des charges transférées
- A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2 - Etat des contrats de crédit-bail
- B3 - Etat des contrats de PPP
- B4 - Etat des engagements donnés
- B5 - Etat des engagements reçus
- B6 - Situation des autorisations de programme
- B7 - Situation des autorisations d'engagement

C - Autres éléments d'information

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

D - Arrêté et signatures

- D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I- Le Conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les programmes listés en page III-B-1.2. (2)
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

~~.....~~
NEANT
~~.....~~

II - La comparaison s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).

III - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV - Le présent budget a été voté (2) :

- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 -~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 -~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
 (2) Rayer la mention inutile

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	28 050 588.30	29 298 887.89	2 829 155.71	4 077 477.30
Investissement	4 649 693.10	5 183 355.83	558 780.56	1 092 443.29
Fonctionnement	23 400 873.20	24 115 532.06	2 270 375.15	2 985 034.01

RESTES A REALISER - DEPENSES

Chap/Art.	LIBELLES	Dép. engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		964 955.19
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 056.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	913 707.49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT

B

Dépenses	RESTES A REALISER		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif
	Recettes	Solde (B)	
964 955.19		-964 955.19	3 112 522.11
964 955.19		-964 955.19	127 488.10
			2 985 034.01

RESTES A REALISER - RECETTES

Chap/Art	LIBELLES	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 040 000.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 897 000.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	81 050.00	
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		444 122.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		22 734 048.99
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		137 750.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		61 350.00
Total gestion des services		22 118 050.00	23 377 268.99
66	CHARGES FINANCIERES	414 273.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500.00	
022	DEPENSES IMPREVUES	700 000.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		27 520.00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		23 234 823.00	23 404 788.99

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES : 169965.99
(Recettes réelles - Dépenses réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 010 000.00	655 000.00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		3 010 000.00	655 000.00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 : 2355000.00

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		2 185 034.01
TOTAL DE LA SECTION	26 244 823.00	26 244 823.00

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)**OPERATIONS REELLES**

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		(1) 396 200.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		720 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 950 000.00	1 971 011.90
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(2) 1 034 249.60	(3)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(2) 4 025 855.59	(3)
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	(2) 354 550.00	(3)
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		30 000.00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		7 364 655.19	3 117 211.90

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : 4247443.29
(Dépenses réelles - Recettes réelles)

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	655 000.00	3 010 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	782 596.41	782 596.41
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		1 437 596.41	3 792 596.41

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040 : 2355000.00

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)		1 092 443.29
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		800 000.00
TOTAL DE LA SECTION	8 802 251.60	8 802 251.60

(1) Hors 1088.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation des mandats donnant lieu à reversement.

(4) R1 021 = DF 023 ; R1 040 = DF 042 ; D1 040 = RF 042 ; D1 041 = R1 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 040 000.00		4 040 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 997 000.00		17 997 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	81 050.00		81 050.00
66	CHARGES FINANCIERES	414 273.00		414 273.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500.00		2 500.00
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		3 010 000.00	3 010 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	700 000.00		700 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	23 234 823.00	3 010 000.00	26 244 823.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

26 244 823.00

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		120 000.00	120 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 950 000.00		1 950 000.00
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
	Total des opérations d'équipement	1 155 391.70		1 155 391.70
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors op,rations)	372 056.00		372 056.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (hors op,rations)		782 596.41	782 596.41
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors op,rations)	3 887 207.49		3 887 207.49
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors op,rations)			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS		535 000.00	535 000.00
	Dépenses d'investissement - Total	7 364 655.19	1 437 596.41	8 802 251.60

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 802 251.60

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

1 - FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	61 350.00		61 350.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	444 122.00		444 122.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	22 734 046.99		22 734 046.99
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	137 750.00		137 750.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 520.00	655 000.00	682 520.00
Recettes de fonctionnement - Total		23 404 788.99	655 000.00	24 059 788.99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 185 034.01
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 244 823.00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	396 200.00		396 200.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	720 000.00		720 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 971 011.90		1 971 011.90
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		782 596.41	782 596.41
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		3 010 000.00	3 010 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	30 000.00		30 000.00
Recettes d'investissement - Total		3 117 211.90	3 792 596.41	6 909 808.31

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 092 443.29
---	---------------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	800 000.00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 802 251.60
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL - Avec AE / CP - Hors AE / CP	4 035 697.15		4 040 000.00	4 040 000.00	4 040 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 845 900.00		17 997 000.00	17 997 000.00	17 997 000.00
014	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE - Avec AE / CP - Hors AE / CP	86 873.00		81 050.00	81 050.00	81 050.00
66	CHARGES FINANCIERES	474 818.00		414 273.00	414 273.00	414 273.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500.00		2 500.00	2 500.00	2 500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES	570 000.00		700 000.00	700 000.00	700 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 160 000.00		3 010 000.00	3 010 000.00	3 010 000.00
043	OPÉRATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION F					
Dépenses de fonctionnement - Total		26 174 788.15		26 244 823.00	26 244 823.00	26 244 823.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 244 823.00
---	---------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres		Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	418 804.00		444 122.00	444 122.00	444 122.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	22 643 089.00		22 734 046.99	22 734 046.99	22 734 046.99
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	135 000.00		137 750.00	137 750.00	137 750.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	30 000.00		61 350.00	61 350.00	61 350.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 520.00		27 520.00	27 520.00	27 520.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	675 000.00		655 000.00	655 000.00	655 000.00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION F					
Recettes de fonctionnement - Total		23 904 413.00		24 059 788.99	24 059 788.99	24 059 788.99
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						2 185 034.01
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						26 244 823.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 035 697.15	4 040 000.00	4 040 000.00
—— 60 —— 605	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	1 971 825.15 4 000.00	1 966 100.00 4 000.00	1 966 100.00 4 000.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	33 000.00	33 000.00	33 000.00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	390 000.00	400 000.00	400 000.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	195 000.00	195 000.00	195 000.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60621	COMBUSTIBLES	46 000.00	46 000.00	46 000.00
60622	CARBURANTS	300 000.00	300 000.00	300 000.00
60623	ALIMENTATION	132 825.15	123 300.00	123 300.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKES	19 800.00	17 800.00	17 800.00
606281	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	100 000.00	100 000.00	100 000.00
606282	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES BATIMENT	50 000.00	50 000.00	50 000.00
606283	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES EQUIPES SPE	30 000.00	30 000.00	30 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	30 000.00	30 000.00	30 000.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	232 500.00	232 500.00	232 500.00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	180 000.00	180 000.00	180 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	81 700.00	81 700.00	81 700.00
	PRODUITS PHARMACEUTIQUES			
606611	MEDICAMENTS PHARMACIE A USAGE INTERIEUR	33 500.00	30 000.00	30 000.00
606612	MEDICAMENT EQUIPE CYNOTECHNIQUE	2 500.00	1 800.00	1 800.00
60662	VACCINS ET SERUMS	3 000.00	3 000.00	3 000.00
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	83 000.00	83 000.00	83 000.00
6067	PRODUITS D'INTERVENTION	25 000.00	25 000.00	25 000.00
—— 61 ——	SERVICES EXTERIEURS	1 674 122.00	1 660 850.00	1 660 850.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	337 272.00	306 000.00	306 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	44 500.00	43 000.00	43 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	70 000.00	66 000.00	66 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			
	TERRAINS	16 200.00	9 000.00	9 000.00
61521	BATIMENTS			
61522	BATIMENTS PUBLICS	114 000.00	115 000.00	115 000.00
615221	AUTRES BATIMENTS	26 000.00	30 000.00	30 000.00
615228				
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
	MATERIEL ROULANT	110 000.00	110 000.00	110 000.00
61551	AUTRES BIENS MOBILIERS	88 550.00	88 550.00	88 550.00
61558				
6156	MAINTENANCE	407 500.00	436 200.00	436 200.00
616	PRIMES D'ASSURANCES			
6161	MULTIRISQUES	15 500.00	15 500.00	15 500.00
6168	AUTRES-PRIMES D'ASSURANCE	168 000.00	175 500.00	175 500.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	67 000.00	45 000.00	45 000.00
	DIVERS			
	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE			
	ABONNEMENTS	23 650.00	27 150.00	27 150.00
61821	AUTRES	13 150.00	9 150.00	9 150.00
61828				
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	149 000.00	159 000.00	159 000.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	1 800.00	1 800.00	1 800.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	18 000.00	20 000.00	20 000.00
----- 62 -----	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	365 150.00	385 950.00	385 950.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
6225	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6226	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	44 000.00	36 100.00	36 100.00
62261	HONORAIRES	1 500.00	1 500.00	1 500.00
62262	HONORAIRES CAHPP	2 500.00	2 000.00	2 000.00
	HONORAIRES EQUIPE CYNOTECHNIQUE			
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6232	ANNONCES ET INSERTIONS	6 650.00	6 650.00	6 650.00
6233	FETES ET CEREMONIES	7 750.00	10 750.00	10 750.00
6234	FOIRES ET EXPOSITIONS	100.00	100.00	100.00
6236	RECEPTIONS	3 000.00	2 400.00	2 400.00
	CATALOGUES, IMPRIMES ET PUBLICATIONS	16 150.00	16 150.00	16 150.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6247	TRANSPORTS DE BIENS	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	2 800.00	5 000.00	5 000.00
6251	DEPLACEMENTS ET MISSIONS			
6255	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	68 500.00	70 500.00	70 500.00
	FRAIS DE DEMENAGEMENT	7 500.00	7 000.00	7 000.00
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6262	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	11 000.00	12 000.00	12 000.00
	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	135 000.00	145 000.00	145 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6281	DIVERS			
6283	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	100.00	100.00	100.00
	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 000.00	1 000.00	1 000.00
62878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
	A DES TIERS	33 000.00	45 000.00	45 000.00
6288	AUTRES	16 600.00	16 700.00	16 700.00
----- 63 -----	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 600.00	27 100.00	27 100.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
63512	IMPOTS DIRECTS			
63513	TAXES FONCIERES	600.00	600.00	600.00
	AUTRES IMPOTS LOCAUX	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	11 000.00	13 500.00	13 500.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 845 900.00	17 997 000.00	17 997 000.00
----- 62 -----	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36 000.00	46 000.00	46 000.00
6218	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	36 000.00	46 000.00	46 000.00
----- 63 -----	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	244 000.00	241 000.00	241 000.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUN. (AUTRES ORGANIS.)			
6332	VERSEMENT DE TRANSPORT	70 000.00	70 000.00	70 000.00
6336	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	32 000.00	32 000.00	32 000.00
6338	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. / REMUNERATIONS	127 000.00 15 000.00	127 000.00 12 000.00	127 000.00 12 000.00
----- 64 -----	CHARGES DE PERSONNEL	17 565 900.00	17 710 000.00	17 710 000.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
64111	PERSONNEL TITULAIRE REMUNERATION PRINCIPALE	6 280 000.00	6 400 000.00	6 400 000.00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	126 000.00	126 000.00	126 000.00
64113	NBI	70 000.00	80 000.00	80 000.00
64118	AUTRES INDEMNITES	3 862 000.00	3 917 000.00	3 917 000.00
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUNERATIONS	1 000.00	1 500.00	1 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
641411	PERSONNEL REMUNERE A LA VACATION	1 907 000.00	2 007 000.00	2 007 000.00
641412	VACATIONS D'INTERVENTIONS VERSEES AUX S-P VOLONTA	400 000.00	400 000.00	400 000.00
641451	VACATIONS DE FORMATION VERSEES AUX S-P VOLONTAIRE	1 000.00	2 000.00	2 000.00
641452	VACATIONS D'INTERVENTIONS VERSEES AUX EMPLOYEURS	9 000.00	8 000.00	8 000.00
64146	VACATIONS DE FORMATION VERSEES AUX EMPLOYEURS	55 500.00	55 500.00	55 500.00
	SERVICE DE SANTE			
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	1 152 900.00	1 124 000.00	1 124 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 581 000.00	2 634 000.00	2 634 000.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	65 000.00	120 000.00	120 000.00
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPELEMNT FAMILIAL	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	445 000.00	220 000.00	220 000.00
646	ALLOCATION DE VETERANCE	190 000.00	190 000.00	190 000.00
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6473	ALLOCATIONS DE CHOMAGE	15 000.00	10 000.00	10 000.00
6474	VERSEMENTS AUX OEUVRES SOCIALES	70 000.00	70 000.00	70 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	42 500.00	40 000.00	40 000.00
	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
6488	AUTRES CHARGES	273 000.00	285 000.00	285 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	86 873.00	81 050.00	81 050.00
----- 65 ----- 651	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	86 873.00	81 050.00	81 050.00
6531	INDEMNITES,FRAIS DE MISSION ET DE FORM. DES ELUS	26 220.00	26 500.00	26 500.00
6532	IMDEMNITES FRAIS DE MISSION	1 000.00	1 000.00	1 000.00
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 500.00		
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR		1 500.00	1 500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
6574	SUBVENTIONS SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	58 153.00	52 050.00	52 050.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		21 968 470.15	22 118 050.00	22 118 050.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
66	CHARGES FINANCIERES	474 818.00	414 273.00	414 273.00
—— 66 ——	CHARGES FINANCIERES	474 818.00	414 273.00	414 273.00
	CHARGES D'INTERETS			
66111 66112	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A ECHEANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE Calcul du 66112 Montant des ICNE de l'exercice = 38609.46 Montant de l'exercice N-1 = 45771.90	474 818.00	414 273.00	414 273.00
668 6681	AUTRES CHARGES FINANCIERES INDEMNITES POUR RBT ANTICIPÉ D'EMPRUNT À RISQUE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500.00	2 500.00	2 500.00
—— 67 ——	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500.00	2 500.00	2 500.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	500.00	500.00	500.00
673 678	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00	2 000.00	2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	570 000.00	700 000.00	700 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES	570 000.00	700 000.00	700 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		23 014 788.15	23 234 823.00	23 234 823.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 160 000.00	3 010 000.00	3 010 000.00
----- 67 ----- 675	CHARGES EXCEPTIONNELLES VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES			
6761	DIFFERENCE / REALISATIONS TRANSFEREES EN INVEST. DIFFERENCE / REALISATIONS TRANSFEREES EN INVEST.			
----- 68 -----	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 160 000.00	3 010 000.00	3 010 000.00
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	3 160 000.00	3 010 000.00	3 010 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 160 000.00	3 010 000.00	3 010 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		26 174 788.15	26 244 823.00	26 244 823.00

+

RESTES A REALISER N-1	
------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 244 823.00
--	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	38 609.46
Montant des ICNE de l'exercice N-1	45 771.90
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-7 162.44

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	418 804.00	444 122.00	444 122.00
----- 70 -----	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	418 804.00	444 122.00	444 122.00
7061 7068	PRESTATIONS DE SERVICES INTERV. SOUMISES A FACTURATION (ART. L 1424-42 DU AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	153 000.00 10 300.00	161 600.00 12 000.00	161 600.00 12 000.00
70848	AUTRES PRODUITS MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX AUTRES ORGANISMES	255 504.00	270 522.00	270 522.00
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	22 643 089.00	22 734 046.99	22 734 046.99
----- 74 -----	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	22 643 089.00	22 734 046.99	22 734 046.99
7473 7474 7475 7478	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS COMMUNES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES AUTRES ORGANISMES	10 035 229.00 12 213 693.00 374 167.00 20 000.00	10 035 229.00 12 238 121.00 374 915.00 19 500.00	10 035 229.00 12 238 121.00 374 915.00 19 500.00
748	AUTRES PARTICIPATIONS		66 281.99	66 281.99
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	135 000.00	137 750.00	137 750.00
----- 75 -----	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	135 000.00	137 750.00	137 750.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	135 000.00	137 750.00	137 750.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	30 000.00	61 350.00	61 350.00
—— 64 ——	CHARGES DE PERSONNEL	30 000.00	61 350.00	61 350.00
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	30 000.00	61 350.00	61 350.00
6459	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+74+75+013		23 226 893.00	23 377 268.99	23 377 268.99

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap./Art.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 520.00	27 520.00	27 520.00
----- 77 -----	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 520.00	27 520.00	27 520.00
7711 7713 7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION DEDITS ET PENALITES PERCUES LIBERALITES RECUES AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	2 520.00	2 520.00	2 520.00
773 774 775 7788	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		25 000.00	25 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		23 229 413.00	23 404 788.99	23 404 788.99
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	675 000.00	655 000.00	655 000.00
----- 77 -----	PRODUITS EXCEPTIONNELS	675 000.00	655 000.00	655 000.00
7761 7768	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPR. AU DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPR. AU NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	560 000.00	535 000.00	535 000.00
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSFEREES RESULTAT	115 000.00	120 000.00	120 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		675 000.00	655 000.00	655 000.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		23 904 413.00	24 059 788.99	24 059 788.99

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLES	A2

RESTES A REALISER N-1	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 185 034.01
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 244 823.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire Budg. p précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
Dépenses d'équipement	2 426 198.07	964 955.19	4 449 700.00	4 449 700.00	5 414 655.19
- Non Individualisées en programm esd'équipement	1 842 250.00	914 763.49	3 020 500.00	3 020 500.00	3 935 263.49
- avec APCP					
- hors APCP	1 842 250.00	914 763.49	3 020 500.00	3 020 500.00	3 935 263.49
- Individualisées en programm esd'équipement	583 948.07	50 191.70	1 429 200.00	1 429 200.00	1 479 391.70
- avec APCP	502 128.10	43 841.70	1 429 200.00	1 429 200.00	1 473 041.40
- hors APCP	81 819.97	6 350.00	0.00	0.00	6 350.00
Subventions d'équipement à verser (c/204)					
- avec APCP					
- hors APCP					
Opérations pour compte de tiers					
Dépenses financières	2 000 000.00		1 950 000.00	1 950 000.00	1 950 000.00
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>675 000.00</i>		<i>655 000.00</i>	<i>655 000.00</i>	<i>655 000.00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>			<i>782 596.41</i>	<i>782 596.41</i>	<i>782 596.41</i>
Dépenses d'investissement - Total	5 101 198.07	964 955.19	7 837 296.41	7 837 296.41	8 802 251.60
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					8 802 251.60

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du Conseil	TOTAL (RaR + vote)
	Recettes d'équipement	895 198.07		2 691 011.90	2 691 011.90	2 691 011.90
	Opérations pour compte de tiers					
	Recettes financières	546 000.00		426 200.00	426 200.00	426 200.00
	Opérations d'ordre entre sections	3 160 000.00		3 010 000.00	3 010 000.00	3 010 000.00
	041 Opérations patrimoniales			782 596.41	782 596.41	782 596.41
	Recettes d'investissement - Total	4 601 198.07		6 909 808.31	6 909 808.31	6 909 808.31

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 092 443.29
--	---------------------

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	800 000.00
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 802 251.60
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMME D'EQUIPEMENT

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
TOTAL		1 842 250.00	914 763.49	3 020 500.00	3 020 500.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 000.00	1 056.00	47 000.00	47 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	1 000.00	540.00	5 000.00	5 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	4 000.00		4 000.00	4 000.00
2051	CONCESS.ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS,LICENCES	18 000.00	516.00	38 000.00	38 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 819 250.00	913 707.49	2 973 500.00	2 973 500.00
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	1 000.00		1 000.00	1 000.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS				
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS			10 000.00	10 000.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS			20 000.00	20 000.00
21351	BATIMENTS PUBLICS	15 000.00	17 784.96	25 000.00	25 000.00
21531	RESEAUX ET TRANSMISSION	14 000.00		10 000.00	10 000.00
21532	RESEAUX D'ALERTE	80 000.00	15 693.32	47 000.00	47 000.00
21538	AUTRES RESEAUX	51 000.00	1 440.00	151 000.00	151 000.00
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	691 000.00	742 377.75	1 785 000.00	1 785 000.00
215621	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	160 000.00	41 593.37	190 000.00	190 000.00
215622	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS-EQUI	20 000.00	6 063.12	20 000.00	20 000.00
21568	AUTRE MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS	256 250.00	61 190.22	182 500.00	182 500.00
21571	ATELIERS	5 000.00	2 395.20	7 000.00	7 000.00
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	93 000.00	8 028.00	93 000.00	93 000.00
2158	AUTRES	10 000.00		10 000.00	10 000.00
217312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	320 000.00	14 278.42	310 000.00	310 000.00
21735	INSTAL. GEN., AGENC., AMENAG.DES CONSTRUCTIONS				
2183	MATERIEL INFORMATIQUE	68 000.00	1 473.12	67 000.00	67 000.00
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	30 000.00	1 390.01	30 000.00	30 000.00
2185	CHEPTEL				
2188	AUTRES	5 000.00		15 000.00	15 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
2317312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

No	Libellé	Réalizations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
TOTAL		2 824 342.78	50 191.70	1 429 200.00	1 429 200.00
00015	CS LIMOGES SUD	192 949.38		324 000.00	324 000.00
00030	CS MARTIAL MITOUT	11 064.00		396 000.00	396 000.00
00031	AMENAGEMENT TERRAIN ROMANET	676 624.25	6 350.00		
00032	SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	950 984.29	43 841.70	316 000.00	316 000.00
00034	TRAVAUX CTA	46 448.40		393 200.00	393 200.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00015

Libellé : CS LIMOGES SUD

AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME LIMOGES SUD

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	192 949.38	a	324 000.00	b 324 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	192 949.38		324 000.00	324 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	192 949.38		324 000.00	324 000.00
Solde = (c + d) - (a + b)					-324 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00030

Libellé : CS MARTIAL MITOUT

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME CENTRE DE SECOURS MARTIAL MITOUT

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	11 064.00	a	396 000.00	b 396 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 064.00		396 000.00	396 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	11 064.00		396 000.00	396 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
2317312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS				
Solde = (c + d) - (a + b)					-396 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00032

Libellé : SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	950 984.29	a 43 841.70	316 000.00	b 316 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	518 136.20	6 543.60	221 000.00	221 000.00
2051	CONCESS.ET DROITS SIMILAIRES,BREVETS,LICENCES	518 136.20	6 543.60	221 000.00	221 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	432 848.09	37 298.10	95 000.00	95 000.00
21532	RESEAUX D'ALERTE	79 398.41	28 031.81	90 000.00	90 000.00
21538	AUTRES RESEAUX	353 449.68	9 266.29	5 000.00	5 000.00
Solde = (c + d) - (a + b)					-359 841.70

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00034

Libellé : TRAVAUX CTA

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME CENTRE DE TRAITEMENT DE L'ALERTE

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
DEPENSES		46 448.40	a	393 200.00	b 393 200.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 050.00		38 650.00	38 650.00
2031 2033	FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION	1 050.00		37 650.00 1 000.00	37 650.00 1 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	45 398.40		354 550.00	354 550.00
231351 231531 231532 231538 231735 23184	BATIMENTS PUBLICS RESEAUX DE TRANSMISSION RESEAUX D'ALERTE AUTRES RESEAUX INSTAL. GENERALES, AGENC. AMENAG. CONST MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	45 398.40		214 550.00 10 000.00 60 000.00 10 000.00 60 000.00	214 550.00 10 000.00 60 000.00 10 000.00 60 000.00
Solde = (c + d) - (a + b)					-393 200.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00031

Libellé : AMENAGEMENT TERRAIN ROMANET

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Réalisations cumulées 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil
	DEPENSES	676 624.25	a	6 350.00	b
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	676 624.25		6 350.00	
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	7 045.20			
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	21 893.99			
21351	BATIMENTS PUBLICS	647 685.06		6 350.00	
Solde = (c + d) - (a + b)					-6 350.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			782 596.41	782 596.41
20442	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			782 596.41	782 596.41

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES FINANCIERES	B3

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	2 000 000.00	0.00	1 950 000.00	1 950 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 000 000.00		1 950 000.00	1 950 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 000 000.00		1 950 000.00	1 950 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	895 198.07	0.00	2 691 011.90	2 691 011.90
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	100 000.00		720 000.00	720 000.00
1313	DEPARTEMENTS	100 000.00		720 000.00	720 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	795 198.07		1 971 011.90	1 971 011.90
1641	EMPRUNTS EN EUROS	795 198.07		1 971 011.90	1 971 011.90

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES FINANCIERES	B5

Chap/art	Libellé	Pour mémoire Budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Proposition du président	Vote du conseil
	TOTAL	1 110 100.31	0.00	1 226 200.00	1 226 200.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	20 000.00		30 000.00	30 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 090 100.31		1 196 200.00	1 196 200.00
10222	F.C.T.V.A.	386 000.00		396 200.00	396 200.00
10228	AUTRES FONDS GLOBALISES	140 000.00			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	564 100.31		800 000.00	800 000.00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)				
	TOTAL RECETTES (3) (4)				

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap./Art.	LIBELLE	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
040	DEPENSES	675 000.00	655 000.00	655 000.00
13913	DEPARTEMENTS	38 500.00	43 500.00	43 500.00
13914	COMMUNES	7 500.00	7 500.00	7 500.00
13915	GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	5 500.00	5 500.00	5 500.00
13918	AUTRES	8 500.00	8 500.00	8 500.00
13931	FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT DES SDIS	55 000.00	55 000.00	55 000.00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	560 000.00	535 000.00	535 000.00
040	RECETTES	3 160 000.00	3 010 000.00	3 010 000.00
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIO			
21561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS			
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	750.00	1 300.00	1 300.00
28033	AMORTISSEMENT DE FRAIS D'INSERTION			
280442	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCE	97 000.00	99 000.00	99 000.00
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	500.00	600.00	600.00
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	138 000.00	136 000.00	136 000.00
281312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	50 000.00	50 000.00	50 000.00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS			
28132	BATIMENTS PRIVES	7 950.00	8 000.00	8 000.00
281351	BATIMENTS PUBLICS	70 000.00	70 500.00	70 500.00
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION	232 000.00	232 000.00	232 000.00
281532	RESEAUX D'ALERTE	85 700.00	106 000.00	106 000.00
281538	AUTRES RESEAUX	106 000.00	67 000.00	67 000.00
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 242 500.00	1 160 000.00	1 160 000.00
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	211 000.00	198 000.00	198 000.00
281568	AUTRE MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS	190 000.00	189 000.00	189 000.00
281571	ATELIERS	43 000.00	36 000.00	36 000.00
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	119 000.00	112 000.00	112 000.00
28158	AUTRES	32 000.00	28 000.00	28 000.00
2817312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	395 000.00	385 000.00	385 000.00
281735	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	450.00		
2817532	RESEAUX D'ALERTE	200.00	200.00	200.00
2817561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	2 750.00	2 800.00	2 800.00
2817562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	250.00	250.00	250.00
2817568	AUTRE MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 900.00	2 000.00	2 000.00
281784	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	150.00	150.00	150.00
281788	AUTRES	400.00	500.00	500.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT	5 550.00	6 200.00	6 200.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	11 200.00	1 500.00	1 500.00
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	55 200.00	66 000.00	66 000.00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	43 300.00	36 000.00	36 000.00
28185	CHEPTEL	750.00	500.00	500.00
28188	AUTRES	16 800.00	15 500.00	15 500.00
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap./Art.	LIBELLE	Pour mémoire Budg. précédent	Propositions du président	Vote du conseil
041	DEPENSES		782 596.41	782 596.41
20442 21538 21581 217312 2317312	BATIMENTS ET INSTALLATIONS AUTRES RESEAUX MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS		782 596.41	782 596.41
041	RECETTES		782 596.41	782 596.41
2031 2033 2115 2121 2128 21351 21578 2181	FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION TERRAINS BATIS PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS BATIMENTS PUBLICS AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		189 344.34 6 692.94 30 689.97 520 107.13 21 233.41 14 528.62	189 344.34 6 692.94 30 689.97 520 107.13 21 233.41 14 528.62

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A		2 070 000.00	2 070 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 950 000.00	1 950 000.00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	1 950 000.00	1 950 000.00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consenties du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propre	120 000.00	120 000.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte	120 000.00	120 000.00
020	Dépenses imprévues		

	Cp. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Soie d'exécution DOCF	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 070 000.00			2 070 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 436 200.00	3 436 200.00
	Ressources propres externes de l'année (a)	396 200.00	396 200.00
10222 10228 138 26 27	FCTVA Autres fonds Autres subvent ⁿ invest. non transf. Participations et créances rattachées à des par Autres immobilisations financières	396 200.00	396 200.00
	Ressources propres internes de l'année (b)	3 040 000.00	3 040 000.00
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des par		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	3 010 000.00	3 010 000.00
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	1 300.00	1 300.00
28033	AMORTISSEMENT DE FRAIS D'INSERTION		
280442	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICEN	99 000.00	99 000.00
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	600.00	600.00
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	136 000.00	136 000.00
281312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	50 000.00	50 000.00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		
28132	BATIMENTS PRIVES	8 000.00	8 000.00
281351	BATIMENTS PUBLICS	70 500.00	70 500.00
281531	RESEAUX DE TRANSMISSION	232 000.00	232 000.00
281532	RESEAUX D'ALERTE	106 000.00	106 000.00
281538	AUTRES RESEAUX	67 000.00	67 000.00
281561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1 160 000.00	1 160 000.00
281562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	198 000.00	198 000.00
281568	AUTRE MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS	189 000.00	189 000.00
281571	ATELIERS	36 000.00	36 000.00
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	112 000.00	112 000.00
28158	AUTRES	28 000.00	28 000.00
2817312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	385 000.00	385 000.00
281735	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS		
2817532	RESEAUX D'ALERTE	200.00	200.00
2817561	MATERIEL MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	2 800.00	2 800.00
2817562	MATERIEL NON MOBILE D'INCENDIE ET DE SECOURS	250.00	250.00
2817568	AUTRE MATERIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS	2 000.00	2 000.00
281784	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	150.00	150.00
281788	AUTRES	500.00	500.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	6 200.00	6 200.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	1 500.00	1 500.00
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	66 000.00	66 000.00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	36 000.00	36 000.00
28185	CHEPTEL	500.00	500.00
28188	AUTRES	15 500.00	15 500.00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000.00	30 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	89.2

RESSOURCES PROPRES

	Opérations de l'exercice VII	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL VII
Total ressources propres disponibles	3 436 200.00		1 062 443.29	800 000.00	5 328 643.29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 2 070 000.00
Ressources propres disponibles	VII 5 328 643.29
Solde (VII - IV)	IX 3 258 643.29

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					24 373 886,40									
1641 Emprunts en euros (total)					24 373 886,40									
25	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2004	25/03/2004	25/06/2004	1 500 000,00	F	Taux fixe à 3,89 %	3,99	4,05	EUR	T	P	O	A-1
26	CREDIT AGRICOLE	10/10/2003	05/01/2005	05/04/2005	1 478 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.13 sur Euribor 03 M) + 0.13	2,28	2,30	EUR	T	P	O	A-1
28	DEXIA CL	01/10/2005	01/10/2005	01/01/2006	900 000,00	F	Taux fixe à 3,88 %	3,88	3,94	EUR	T	P	O	A-1
30	DEXIA CL	01/02/2007	01/02/2007	01/05/2007	4 373 288,32	C	Taux fixe 3,93% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	3,93	4,05	EUR	T	P	O	B-1
31	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2007	30/10/2007	30/01/2008	1 195 000,00	F	Taux fixe à 3,85 %	3,85	3,91	EUR	T	P	O	A-1
35	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2007	15/02/2008	25/05/2008	612 000,00	F	Taux fixe à 4,52 %	4,52	4,60	EUR	T	P	O	A-1
36	CAISSE D'EPARGNE	12/02/2008	12/02/2008	15/02/2008	1 178 000,00	V	(Eonia(Postfixé)-Floor -0.1 sur Eonia(Postfixé)) + 0.1	3,13	3,22	EUR	T	P	O	A-1
37	CAISSE D'EPARGNE	06/02/2009	06/02/2009	30/12/2009	3 940 600,00	F	Taux fixe à 4,23 %	4,23	4,30	EUR	T	P	O	A-1
38	DEXIA CL	26/03/2010	10/04/2010	01/07/2010	2 979 332,08	F	Taux fixe à 4,51 %	4,51	4,65	EUR	T	P	O	A-1
39	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010	23/11/2011	09/03/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	T	P	O	A-1
41	CREDIT AGRICOLE	08/12/2011	08/12/2011	30/08/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,45 %	4,45	4,52	EUR	T	P	O	A-1
42	CAISSE D'EPARGNE	02/04/2012	23/09/2012	25/12/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,39 %	4,39	4,46	EUR	T	P	O	A-1

44	CREDIT AGRICOLE	19/06/2013	19/06/2013	05/03/2014	400 000,00	V	Moyenne Euribor 03 M + 2	2,21	2,23	EUR	T	P	O	A-1
45	BANQUE POSTALE	06/06/2014	16/10/2014	01/02/2015	582 853,00	F	Taux fixe à 2,55 %	2,55	2,57	EUR	T	C	O	A-1
46	CREDIT AGRICOLE	29/09/2015	29/09/2015	31/03/2016	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1,3 %	1,30	1,31	EUR	T	P	O	A-1
47	CREDIT AGRICOLE	29/06/2016	29/06/2016	02/03/2017	839 615,00	F	Taux fixe à 1,04 %	1,04	1,04	EUR	T	C	O	A-1
48	CAISSE D'EPARGNE	26/06/2017	25/12/2017	25/03/2018	795 198,00	F	Taux fixe à 0,94 %	0,94	0,94	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					24 373 886,40									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				11 707 358,74					1 893 814,30	370 312,30		38 609,46
1641 Emprunts en euros (total)				11 707 353,74					1 893 814,30	370 312,30		38 609,46
25	N		A-1	161 844,12	1,23	F	Taux fixe à 3,99 %	4,05	128 829,85	4 545,91		18,32
26	N		A-1	243 845,04	2,01	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.13 sur Euribor 03 M) + 0.13	0,00	108 375,60	0,00		0,00
28	N		A-1	223 912,48	2,75	F	Taux fixe à 3,88 %	3,94	71 774,76	7 651,88		1 459,34
30	N		B-1	924 297,30	2,08	C	Taux fixe 3,93% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	4,05	400 775,81	30 873,24		3 446,85
31	N		A-1	476 597,26	4,83	F	Taux fixe à 3,85 %	3,91	88 158,31	17 088,37		2 492,48
35	N		A-1	262 298,48	5,15	F	Taux fixe à 4,52 %	4,60	45 308,80	11 095,00		953,54
36	N		A-1	568 188,47	5,87	F	Taux fixe à 4,54 %	4,62	84 340,55	24 373,37		2 745,84
37	N		A-1	2 081 755,48	6,75	F	Taux fixe à 4,23 %	4,30	272 371,00	83 775,84		0,00
38	N		A-1	2 028 930,52	10	F	Taux fixe à 4,51 %	4,65	155 630,81	90 132,11		21 350,92
39	N		A-1	591 348,47	8,91	F	Taux fixe à 3,25 %	3,29	57 524,81	18 522,47		1 542,16
41	N		A-1	566 010,76	9,41	F	Taux fixe à 4,45 %	4,52	49 007,23	24 377,21		1 980,79
42	N		A-1	423 537,60	4,73	F	Taux fixe à 4,39 %	4,46	82 016,58	17 255,38		208,23
44	N		A-1	304 870,55	10,93	V	Moyenne Euribor 03 M + 2	1,89	24 836,80	4 989,87		332,30
45	N		A-1	407 997,04	6,83	F	Taux fixe à 2,55 %	2,57	58 285,32	9 846,57		1 461,50
46	N		A-1	891 270,89	8	F	Taux fixe à 1,3 %	1,31	106 414,12	11 069,16		0,00
47	N		A-1	755 653,48	8,92	F	Taux fixe à 1,04 %	1,04	83 981,52	7 531,34		543,32
48	N		A-1	795 198,00	9,98	F	Taux fixe à 0,94 %	0,94	76 202,33	7 206,78		93,87
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												

1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général			0,00		11 707 353,74				1 893 814,30	370 312,30	0,00	38 609,46

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
30	DEXIA CL	4 373 288,32	924 297,30	1	13		Taux fixe 3.93% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	Taux fixe 3.93% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	39 222,37	Taux fixe 3.93% à barrière 5% sur Euribor 03 M(Postfixé)	4,05	30 873,24		7,90
TOTAL (B)		4 373 288,32	924 297,30									30 873,24		7,90
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		4 373 288,32	924 297,30									30 873,24		7,90

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16					
	% de l'encours	92,10%					
	Montant en euros	10 783 056 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	7,90%					
	Montant en euros	924 297 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe														
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

DELIBERATIONS DU 17/11/2006 et 18/12/2015
BIENS DE FAIBLE VALEUR : SEUIL D'AMORTISSEMENT SUR UN AN : 150 € DELIBERATION DU 18/12/2008
AMORTISSEMENT LINEAIRE

code amort.	libellé amortissement	articles	durée d'amort.	code amort.	libellé amortissement	articles	durée d'amort.	
véhicules et matériel remorquable				équipements de protection tenues spéciales				
VEH1	véhicules et matériel remorquable-5	véhicules légers Etat major	5	EPI1	équipements de protection, tenues spéciales-3	vestes et pantalons F1	3	
VEH2	véhicules et matériel remorquable-10	véhicules de secours aux asphixiés et aux blessés(VSAB), ou véhicules de secours et assistance aux victimes (VSAV); véhicule léger de reconnaissance et de commandement, canot de sauvetage léger (coque, moteur, remorque), véhicules rec. conditionnés ou achetés d'occasion	10	EPI2	équipements de protection, tenues spéciales-5	combinaisons (F1, anti insectes, NRBC avec bottes), chaussures d'intervention, ceinturon, ensemble super protection basse température ou chaleur radiante, tenues de protection spécialisées	5	
VEH3	véhicules et matériel remorquable-12	véhicule de transport du personnel véhicule liaisons radio commandement tout terrain véhicule de commandement tout terrain	12	EPI3	équipements de protection, tenues spéciales-7	vestes de protection textile, surpantalon, gants de maintien	7	
VEH4	véhicules et matériel remorquable-15	camion d'interventions diverses CiD	15	EPI4	équipements de protection, tenues spéciales-10	casques SP d'intervention	10	
		camionnettes tout usage CTU		matériel ARI				
		véhicules équipés spécialisés (CMIC, sync,....)		ARI1	matériel d'intervention diverses-7	ARI et accessoires (dispositif homme mort)	7	
		échelle sur porteur et échelle remorquable		ARI2	matériel d'intervention diverses-10	bouteilles composites	10	
VEH5	véhicules et matériel remorquable-18	véhicule de secours routier VSR véhicule plongeur véhicule tout usage et secours routier VTLSR berce et porte berce (structure PMA, ...) fourgon de secours routier véhicule de secours routier tout terrain VSRTT véhicule poste commandement, camion citerne, camion grue, camion atelier, échelle pivotante, fourgon pompe tonne, dévidoir automobile CA motorisée remorquable	20	ARI3	matériel d'intervention diverses-15	bouteilles acier, compresseur air haute pression, accessoires pour compresseur, ramnes de remplissage	15	
balises et éclairage				matériel d'intervention diverses				
BE1	balisage et éclairage-5	matériel de signalisation et balisage (triangle de balisage et balises)	5	DIV1	matériel d'intervention diverses-5	stations météo, anémomètres	5	
BE2	balisage et éclairage-6	autre matériel de balisage	6	DIV2	matériel d'intervention diverses-10	matériaux d'épuisement électrique ou thermique, matériaux de tronçonnage et débroussaillage	10	
BE3	balisage et éclairage-10	matériel éclairage, groupe électrique ou électrogène, mat pneumatique ou classique, matériel électrique, kit balisage véhicules remorq.	10	matériel médical				
matériel d'intervention pour le secours à personnes				matériel de formation et équipements sportifs				
SAP1	matériel d'intervention pour le secours à personnes-3	insufflateurs BAVU (ballon autoremplisseur à valve unidirectionnelle), matériel de contention (matelas coquille, attelles...)	3	MED1	matériel médical-3	électrocardiographe nèse-nerveux, pompe	3	
SAP2	matériel d'intervention pour le secours à personnes-5	aspirateur de mucosité, respirateur, plan dur, brancard, chaise d'escalier, sacs pour bouteille oxygène	5	MED2	matériel médical-5	débrillateur semi automatique, capteur d'efforts, laryngoscope, tensiomètre, brassard veine, divan d'examen	5	
SAP3	matériel d'intervention pour le secours à personnes-7	lots de sauvetage, malette ouvre porte, claie de portage	7	MED3	matériel médical-7	insufflateur électrique, matériels vestes médical	7	
SAP4	matériel d'intervention pour le secours à personnes-10	découpeur plasma, matériel de désincarcération	10	matériel de communication-transmission				
matériel d'intervention contre l'incendie				matériel de communication-transmission-2				
INC1	matériel d'intervention contre l'incendie-3	extincteurs	3	TRS1	matériel de communication-transmission-2	téléphones portables	2	
INC2	matériel d'intervention contre l'incendie-7	tuyaux incendie, accessoires incendie et sauvetage équipant les véhicules incendie, échelles à main	7	TRS2	matériel de communication-transmission-3	appel sélectif bip, téléphone (hors portables), matériel radio sous marin	3	
INC3	matériel d'intervention contre l'incendie-8	motopompe flottante, débitmètre pèse poteaux (PIB)	8	TRS3	matériel de communication-transmission-5	appareils de mesures et outillage spécifique radio poste radio portatif	5	
INC4	matériel d'intervention contre l'incendie-10	appareils production mousse	10	TRS4	matériel de communication-transmission-10	relais, poste radio mobile et fixes	10	
autres spécialités opérationnelles				matériel de communication-transmission-20				
CYN1	cyano-7	équipes cynotechniques	7	TRS5	matériel de communication-transmission-20	pylône, infrastructure radio	20	
GRP1	grimp-7	grimp plongeurs	7	informatique et bureautique				
PLG1	plongeurs-5	instruments de mesure de nappage	5	INF1	informatique-4	matériel informatique, appareil photo numérique, télécopieur, rétroprojecteur, GPS, logiciel bureautique	4	
PLG2	plongeurs-7	matériel de plongée collectif ou individuel, combinaisons de plongée	7	INF2	informatique-5	photocopieur destructeur de papier opaque	5	
PLG3	plongeurs-10	mano détendeur risques NRBC	10	INF3	informatique-10	câblage, progiciel de gestion	10	
NBC1	risques NRBC-2	tubes réactifs	2	équipements des ateliers et outillage				
NBC2	risques NRBC-5	appareils de mesure, exhalomètres détecteurs	5	ATE1	outillage-7	outillage divers manuel	7	
NBC3	risques NRBC-7	scaphandres	7	ATE2	outillage-10	matériel de lavage, de lavage, compresseurs d'air outillage électrique	10	
NBC4	risques NRBC-10	matériels et kit d'obturation, réservoirs souples, purgateur hydrocarbure et anti-déflagrant, barrage flottant sauvetage déblaiement	10	ATE3	outillage-12	chariot élévateur électrique ou thermique	12	
SD1	sauvetage déblaiement-5	appareils de détection, caméras	5	ATE4	outillage-15	chariot élévateur électrique ou thermique neuf	15	
SD2	sauvetage déblaiement-10	accessoires hydraulique sauvetage déblaiement, groupe hydraulique et matériels électropneumatifs, matériels de traction et de levage	10	équipement des bureaux				
				MOB1 équipement des bureaux-5				
				part mobilier de bureau (chaises, fauteuils...)				5
				MOB2 équipement des bureaux-10				
				bureau mobilier de bureau				10
				équipement des espaces vie				
				ELM1 équipement des espaces vie-5				
				petit électroménager				5
				ELM2 équipement des espaces vie-7				
				gros électroménager				7
				ELM3 équipement des espaces vie-10				
				mobilier de restauration ou hébergement				10
				immobilier				
				BAT1 immobilier-10				
				bâtiments légers, installations générales agencements aménagements des constructions installations techniques				20
				BAT2 immobilier-15				
				agencement et aménagement de terrains				30
				BAT3 immobilier-30				
				bâtiments traditionnels				50

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN-ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2018 ET PROVISIONS NOUVELLES	A3

nature et objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	date de constitution de la provision	montants des provisions constituées au 1/1/2018 B	montant total des provisions C=A+B	montant des reprises D	solde E=C-D
provisions pour risques et charges (2)						
provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL GENERAL	0,00 €		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...).

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN-ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A4

exercice	nature de la dépense transférée	durée de l'étalement (en mois)	date de la délibération	montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	montant amorti au titre des exercices précédents (II)	montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	solde (1)
	TOTAL						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I -- (II + III).

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN-DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	A5

N° opération :		intitulé de l'opération:				date de la délibération:			
dépenses	pour mémoire réalisation cumulées au 01/01/2018 (2)	restes à réaliser 2017 (3)	dépenses nouvelles votées	total (4)	recettes	pour mémoire réalisation cumulées au 01/01/2018 (2)	restes à réaliser 2017 (3)	dépenses nouvelles votées	total (4)
45...+ n° d'opération					45... + n° d'opération Financement				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					040 Financement par SDIS				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
TOTAL					TOTAL				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L3241-1 et L3312-7 du CGCT)	B1

articles (1)	subventions (2)	objet (3)	nom de l'organisme	nature juridique de l'organisme	montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					122 050 €
6574		subvention annuelle	Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	association	47 270 €
6574		subvention annuelle	Team 18	association	810 €
6574		subvention annuelle	Pompiers Urgence Internationale	association	3 970 €
6474		subvention annuelle	comité des œuvres sociales du SDIS	association	70 000 €

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE CREDITS BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)	B2

type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	exercice d'origine du contrat	désignation du crédit bailleur	durée du contrat (en mois)	montant de la redevance	montant des redevances restant a recouvrir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	cumul restant	total (1)
credits bail mobiliers										
credits bail immobiliers										
TOTAL										

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE	B3

libellé du contrat	année de signature du contrat de PPP	organismes cocontractants	nature des prestations prévues au titre du contrat de PPP	montant total prévu au titre du contrat de PPP	montant de la rémunération du cocontractant	durée du contrat de PPP	date de fin du contrat de PPP	somme des parts investissements (1)	somme nette des parts investissements (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

année d'origine	nature de l'engagement	organisme bénéficiaire	durée en année	périodicité	dette en capital à l'origine	dette en capital au 01/01/2018	annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 subventions à verser en annuités						
	8018 autres engagements donnés au profit d'organismes publics						
	au profit d'organismes privés						
	TOTAL						

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS							B5

année d'origine	nature de l'engagement	organisme bénéficiaire	durée en année	périodicité	créance en capital à l'origine	créances en capital au 01/01/2018	annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 redevance de crédit bail restant à recevoir (crédit bail immobilier)						
	8027 subventions à recevoir en annuités						
	8028 autres engagements reçus à l'exception de ceux reçus des entreprises						
	engagements reçus des entreprises						
	TOTAL						

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE VIENNE

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B6

AUTORISATION DE PROGRAMME		montant des AP			montant des CP			
numéro	libellé	Pour mémoire, A.P. votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	restes à financer de l'exercice 2019	restes à financer (exercices au-delà de 2019)
TOTAL		13 352 149,39 €	0,00 €	13 352 149,39 €	1 201 446,07 €	1 473 041,70 €	1 914 288,60 €	8 763 373,01 €
00015	CS LIMOGES SUD	4 992 949,39 €		4 992 949,39 €	192 949,38 €	324 000,00 €	671 400,00 €	3 804 600,00 €
00030	CS MARTIAL MITOUT	5 797 500,00 €		5 797 500,00 €	11 064,00 €	396 000,00 €	804 600,00 €	4 585 836,00 €
00032	SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	2 056 700,00 €		2 056 700,00 €	950 984,29 €	359 841,70 €	372 937,00 €	372 937,01 €
00034	CENTRE DE TRAITEMENT DE L'ALERTE	505 000,00 €		505 000,00 €	46 448,40 €	393 200,00 €	65 351,60 €	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE VIENNE

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B7

AUTORISATION D'ENGAGEMENT		montant des AE			montant des CP			
numéro	libellé	Pour mémoire, A.E. votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	restes à financer de l'exercice 2019	restes à financer (exercices au-delà)
TOTAL		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV- ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS		213	0	213	203	0	203
Colonel HC	A	2	0	2	2	0	2
Colonel	A	1	0	1	1	0	1
Lieutenant-colonel	A	2	0	2	4	0	4
Commandant	A	7	0	7	7	0	7
Médecin HC	A	1	0	1	1	0	1
Médecin de 2ème classe	A	1	0	1	0	0	0
Pharmacien HC	A	1	0	1	1	0	1
Capitaine	A	4	0	4	3	0	3
Infirmier HC	A	0	0	0	0	0	0
Infirmier de classe supérieure	A	2	0	2	2	0	2
Infirmier de classe normale	A	1	0	1	1	0	0
Lieutenant HC	B	3	0	3	3	0	3
Lieutenant de 1ère classe	B	10	0	10	7	0	7
Lieutenant de 2ème classe	B	3	0	3	3	0	3
Ajudañt-chef, adjudant	C	54	0	54	54	0	54
Sergent-chef, sergent	C	66	0	66	65	0	65
Caporal-chef	C	6	0	6	6	0	6
Caporal appellation chef, caporal	C	52	0	46	46	0	46
Sapeur	C	0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE		27	0	27	25	0	25
Attaché hors classe	A	1	0	1	1	0	1
Attaché principal	A	1	0	1	1	0	1
Attaché territorial	A	0	0	0	0	0	0
Rédacteur ppal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Rédacteur ppal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	3
Adjoint adm ppal de 1ère classe	C	4	0	4	3	0	3
Adjoint adm ppal 2ème classe	C	11	0	11	11	0	11
Adjoint adm	C	6	0	6	6	0	6
FILIERE TECHNIQUE		20	0	20	20	0	20
Ingénieur territorial ppal	A	2	0	2	2	0	2
Ingénieur territorial	A	0	0	0	0	0	0
Technicien ppal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Technicien ppal 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
Technicien Territorial	B	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise ppal	C	0	0	0	0	0	0
Agent de maîtrise	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	1	0	0	1	0	1
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	4	0	4	4	0	4
Adjoint technique	C	8	0	8	8	0	8
EMPLOI A VENIR		1	0	1	0	0	0
TOTAL GENERAL		281	0	285	249	0	249

IV- ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/12	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			INDICE	EUROS	Fondement du Contrat	Nature du Contrat
Agents occupant un emploi permanent						

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION-LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

la nature de l'engagement (2)	nom de l'organisme	raison sociale de l'organisme	nature juridique de l'organisme	montant de l'engagement
délégation de service public (3)				
détention d'une part de capital				
garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION-LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

catégorie d'établissement	intitulé/objet de l'établissement	date de création	N° et date de délibération	nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION-LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES EN BUDGETS ANNEXES	C3.3

catégorie de service	intitulé/objet du service	date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-VIENNE

IV-ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION-LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

catégorie de service	intitulé/objet du service	date de création	N° et date de délibération	nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV-ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D



Nombres de membres en exercice ²²
 Nombre de membres présents ¹⁴
 Nombres de suffrages exprimés ¹⁴
 VOTES : Pour ¹⁵
 Contre ⁰
 Abstentions ¹

Date de convocation : ^{14/21/18}

Présenté par le Président,

A Limoges

le 14/21/18

~~Le Président~~
 du Conseil d'Administration
 du Service Départemental d'Incendie et de Secours ~~ompédi~~,
 le 1^{er} vice ~~président~~.

~~Jean-Claude LEBLOIS~~ Stéphane DESTRUHAUT
 Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session
 A Limoges le 14/21/18

Les membres du Conseil d'administration,

(Area containing multiple handwritten signatures and scribbles in blue and black ink)

certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication

Le Président
 du Conseil d'Administration
 du Service Départemental d'Incendie et de Secours ~~ompédi~~
 le 1^{er} vice ~~président~~,

A..... le